

Rapport financier consolidé

Exercice terminé le 31 décembre 2023

Ville de Saint-Georges | 29073 |

ATTESTATION DU TRÉSORIER OU DU GREFFIER-TRÉSORIER SUR LE RAPPORT FINANCIER CONSOLIDÉ

Aux membres du conseil,

Je soussigné(e), KARINE VEILLEUX, CPA, CA, M.A.P., M. Sc., suis responsable de la préparation du Rapport financier consolidé de Ville de Saint-Georges pour l'exercice terminé le 31 décembre 2023 et atteste de sa véracité.

Signature



Date 9 avril 2024

Table des matières

États financiers consolidés audités

Rapport de l'auditeur indépendant ou des auditeurs indépendants	1
État consolidé des résultats	4
État consolidé de la situation financière	5
État consolidé de la variation des actifs financiers nets (de la dette nette)	6
État consolidé des gains et pertes de réévaluation	7
État consolidé des flux de trésorerie	8
Notes complémentaires aux états financiers consolidés	9
Renseignements complémentaires consolidés	
Informations sectorielles consolidées	
Résultats détaillés par organismes	34
Excédent (déficit) de fonctionnement à des fins fiscales par organismes	35
Excédent (déficit) d'investissement à des fins fiscales par organismes	36
Situation financière par organismes	37
Charges par objets	38
Excédent (déficit) accumulé	39
Avantages sociaux futurs	43

Renseignements financiers consolidés non audités

Analyse des revenus consolidés	50
Analyse des charges consolidées	62

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres du conseil de la Ville de Saint-Georges,

Opinion avec réserve

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés de la Ville de Saint-Georges (Ville) qui comprennent l'état consolidé de la situation financière au 31 décembre 2023, les états consolidés des résultats, de la variation des actifs financiers nets (de la dette nette) et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, à l'exception des incidences éventuelles du problème décrit dans la section « Fondement de l'opinion avec réserve » du présent rapport, les états financiers consolidés ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Ville au 31 décembre 2023, ainsi que des résultats de ses activités, de la variation de ses actifs financiers nets (de sa dette nette), des gains et pertes de réévaluation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Fondement de l'opinion avec réserve

La Ville n'a pas mis en application, au 1er janvier 2023, le chapitre SP 3280, Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations, du Manuel de comptabilité de CPA Canada pour le secteur public, ce qui constitue une dérogation aux normes comptables canadiennes pour le secteur public. De ce fait, nous n'avons pas été en mesure d'obtenir des éléments probants suffisants et adéquats afin de déterminer si des ajustements auraient pu s'avérer nécessaires en ce qui concerne les montants à comptabiliser comme passif au titre des obligations liées à la mise hors service des immobilisations ou à d'autres postes des états financiers consolidés, ainsi que les informations fournies sur les obligations pour l'exercice terminé le 31 décembre 2023. Cette situation nous conduit donc à exprimer une opinion d'audit modifiée sur les états financiers consolidés de l'exercice considéré.

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la Ville conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers consolidés au Canada, et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Observation - Informations financières établies à des fins fiscales

Nous attirons l'attention sur le fait que la Ville de Saint-Georges inclut dans ses états financiers consolidés certaines informations financières qui ne sont pas exigées selon les normes comptables canadiennes pour le secteur public. Ces informations, établies conformément au modèle prescrit par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) et présentées aux pages S13, S14, S23-1, S23-2 et S23-3 portent sur l'établissement de l'excédent (du déficit) de l'exercice et la ventilation de l'excédent (du déficit) accumulé à des fins fiscales. Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ce point.

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Responsabilité de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers consolidés conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la Ville à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la Ville ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la Ville.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Ville;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Ville à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la Ville à cesser son exploitation;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle;
- Nous obtenons des éléments probants suffisants et appropriés concernant l'information financière des entités et activités de la Ville pour exprimer une opinion sur les états financiers consolidés. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit de la Ville, et assumons l'entière responsabilité de notre opinion d'audit.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Mallette S.E.N.C.R.L.

Mallette S.E.N.C.R.L., Société de comptables professionnels agréés
Marie-Christine Plante, CPA auditrice, permis de comptabilité publique no A128346
Trois-Rivières, Canada
Le 9 avril 2024

ÉTAT CONSOLIDÉ DES RÉSULTATS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

		Budget	Réalizations	
		2023	2023	2022
Revenus				
Taxes	1	46 944 998	48 244 083	45 006 422
Compensations tenant lieu de taxes	2	2 904 745	2 779 426	2 608 346
Quotes-parts	3	50 935	69 293	82 886
Transferts	4	17 042 177	6 652 874	6 226 090
Services rendus	5	2 930 497	3 207 429	2 375 662
Imposition de droits	6	1 702 000	1 987 994	3 913 572
Amendes et pénalités	7	675 600	754 468	836 041
Revenus de placements de portefeuille	8		39 798	4 168
Autres revenus d'intérêts	9	775 930	1 859 344	1 027 395
Autres revenus	10	14 308 880	5 816 814	2 861 158
Quote-part dans les résultats nets d'entreprises municipales et de partenariats commerciaux	11			
Effet net des opérations de restructuration	12			
	13	87 335 762	71 411 523	64 941 740
Charges				
Administration générale	14	8 693 696	7 678 347	7 241 256
Sécurité publique	15	7 391 842	7 106 740	6 821 930
Transport	16	13 391 266	13 223 352	12 381 181
Hygiène du milieu	17	16 699 980	17 994 385	15 789 845
Santé et bien-être	18	100 000	114 831	123 019
Aménagement, urbanisme et développement	19	2 068 979	2 314 599	2 043 454
Loisirs et culture	20	16 915 105	16 019 743	16 109 408
Réseau d'électricité	21			
Frais de financement	22	2 355 775	2 211 762	1 888 188
Effet net des opérations de restructuration	23			
	24	67 616 643	66 663 759	62 398 281
Excédent (déficit) de l'exercice	25	19 719 119	4 747 764	2 543 459
Excédent (déficit) accumulé au début de l'exercice				
Solde déjà établi	26		245 694 877	243 151 418
Redressement aux exercices antérieurs (note 23)	27			
Solde redressé	28		245 694 877	243 151 418
Excédent (déficit) accumulé à la fin de l'exercice	29		250 442 641	245 694 877

Les notes et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

Pour l'excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales, se référer aux renseignements complémentaires à la page S13.

ÉTAT CONSOLIDÉ DE LA SITUATION FINANCIÈRE
AU 31 DÉCEMBRE 2023

		2023	2022
ACTIFS FINANCIERS			
Trésorerie et équivalents de trésorerie (note 4)	1	29 741 154	11 511 545
Débiteurs (note 5)	2	34 599 739	34 775 951
Prêts (note 6)	3		
Placements de portefeuille (note 7)	4	1 517 074	11 567 549
Participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux	5		
Actif au titre des avantages sociaux futurs (note 13)	6		
Autres actifs financiers (note 8)	7		
	8	65 857 967	57 855 045
PASSIFS			
Insuffisance de trésorerie et d'équivalents de trésorerie (note 4)	9		
Emprunts temporaires (note 9)	10		
Créditeurs et charges à payer (note 10)	11	10 814 599	6 859 886
Revenus reportés (note 11)	12	3 461 596	2 602 102
Dette à long terme (note 12)	13	79 958 019	75 366 016
Passif au titre des avantages sociaux futurs (note 13)	14	705 800	461 700
Autres passifs (note 14)	15	3 556 826	1 638 557
	16	98 496 840	86 928 261
ACTIFS FINANCIERS NETS (DETTE NETTE)	17	(32 638 873)	(29 073 216)
ACTIFS NON FINANCIERS			
Immobilisations corporelles (note 15)	18	273 507 350	266 894 041
Propriétés destinées à la revente (note 16)	19	7 767 421	6 121 878
Stocks de fournitures	20	1 418 082	1 323 405
Actifs incorporels achetés (note 17)	21		
Autres actifs non financiers (note 18)	22	388 661	428 769
	23	283 081 514	274 768 093
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ	24	250 442 641	245 694 877
L'excédent (déficit) accumulé est constitué des éléments suivants :			
Excédent (déficit) accumulé lié aux activités	25	250 442 641	245 694 877
Gains (pertes) de réévaluation cumulés	26		
	27	250 442 641	245 694 877

Obligations contractuelles (note 19)
Droits contractuels (note 20)
Passifs éventuels (note 21)
Actifs éventuels (note 22)

Voir les notes afférentes aux états financiers consolidés, lesquelles avec les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

ÉTAT CONSOLIDÉ DE LA VARIATION DES ACTIFS FINANCIERS NETS (DE LA DETTE NETTE)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

		Budget	Réalisations	
		2023	2023	2022
Excédent (déficit) de l'exercice	1	19 719 119	4 747 764	2 543 459
Variation des immobilisations corporelles				
Acquisition	2 (40 798 871)(19 761 924)(15 455 943)
Produit de cession	3		31 155	127 376
Amortissement	4	12 167 624	13 134 447	12 790 165
(Gain) perte sur cession	5		(16 987)	(76 562)
Réduction de valeur / Reclassement	6			1
Transfert dans le cadre d'opérations de restructuration	7			
	8	(28 631 247)	(6 613 309)	(2 614 963)
Variation des propriétés destinées à la revente	9		(1 645 543)	238 362
Variation des stocks de fournitures	10		(94 677)	(74 388)
Variation des actifs incorporels achetés	11			
Variation des autres actifs non financiers	12		40 108	(161 780)
	13		(1 700 112)	2 194
Gains (pertes) de réévaluation nets de l'exercice	14			
Révision d'estimations comptables et autres ajustements	15			
Variation des actifs financiers nets (ou de la dette nette)	16	(8 912 128)	(3 565 657)	(69 310)
Actifs financiers nets (dette nette) au début de l'exercice				
Solde déjà établi	17		(29 073 216)	(29 003 906)
Redressement aux exercices antérieurs (note 23)	18			
Reclassement de propriétés destinées à la revente	19			
Solde redressé	20		(29 073 216)	(29 003 906)
Actifs financiers nets (dette nette) à la fin de l'exercice	21		(32 638 873)	(29 073 216)

Les notes et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

ÉTAT CONSOLIDÉ DES GAINS ET PERTES DE RÉÉVALUATION
AU 31 DÉCEMBRE 2023

	2023	2022
Gains (pertes) de réévaluation cumulés au début de l'exercice	1	
Gains (pertes) non réalisés attribuables aux éléments suivants :		
Dérivés	2	
Placements de portefeuille	3	
Autres		
▪	4.1	
Montants reclassés dans l'état des résultats		
▪	5.1	
Gains (pertes) de réévaluation nets de l'exercice	6	
Autres éléments du résultat étendu présentés par les entreprises municipales	7	
Gains (pertes) de réévaluation cumulés à la fin de l'exercice	8	

Les notes et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

ÉTAT CONSOLIDÉ DES FLUX DE TRÉSORERIE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

		2023	2022
Activités de fonctionnement			
Excédent (déficit) de l'exercice	1	4 747 764	2 543 459
Éléments sans effet sur la trésorerie			
Amortissement des immobilisations corporelles (note 15)	2	13 134 447	12 790 165
Autres			
▪ Perte (Gain) sur cession	3.1	(16 987)	(76 562)
▪ Autres	3.2		1
▪ Charge de désactualisation	3.3	136 801	
	4	18 002 025	15 257 063
Variation nette des éléments hors caisse			
Débiteurs	5	176 212	(1 351 388)
Autres actifs financiers	6		
Créditeurs et charges à payer / Autres passifs	7	5 736 181	(2 487 279)
Revenus reportés	8	859 494	390 279
Actif / passif au titre des avantages sociaux futurs	9	244 100	(94 300)
Propriétés destinées à la revente	10	(1 645 543)	238 362
Stocks de fournitures	11	(94 677)	(74 388)
Autres actifs non financiers	12	40 108	(161 780)
	13	23 317 900	11 716 569
Activités d'investissement			
Acquisition d'immobilisations corporelles	14	(19 761 924)	(15 455 943)
Produit de cession des immobilisations corporelles	15	31 155	127 376
Acquisition d'actifs incorporels achetés	16	()	()
Produit de cession des actifs incorporels achetés	17		
	18	(19 730 769)	(15 328 567)
Activités de placement			
Prêts, placements de portefeuille à titre d'investissement et participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux			
Émission ou acquisition	19	()	()
Remboursement ou cession	20		
Autres placements de portefeuille			
Acquisition	21	(95 134)	(10 113 000)
Cession	22	10 145 609	
	23	10 050 475	(10 113 000)
Activités de financement (note 4)			
Émission de dettes à long terme	24	11 669 000	5 631 535
Remboursement de la dette à long terme	25	(7 051 565)	(7 089 675)
Variation nette des emprunts temporaires	26		(366 488)
Variation nette des frais reportés liés à la dette à long terme	27	(25 432)	36 512
Autres			
▪	28.1		
	29	4 592 003	(1 788 116)
Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie			
Trésorerie et équivalents de trésorerie (insuffisance) au début de l'exercice	30	18 229 609	(15 513 114)
Solde déjà établi	31	11 511 545	27 024 659
Redressement aux exercices antérieurs (note 23)	32		
Solde redressé	33	11 511 545	27 024 659
Trésorerie et équivalents de trésorerie (insuffisance) à la fin de l'exercice (note 4)	34	29 741 154	11 511 545

Les notes et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

1. Statut de l'organisme municipal

La Ville de Saint-Georges est un organisme municipal constitué et régit en vertu de la Loi sur les cités et villes du Québec.

2. Principales méthodes comptables

Base de présentation des états financiers consolidés

La direction est responsable de la préparation des états financiers consolidés de la Ville, lesquels sont établis selon les normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Ils contiennent certaines informations financières établies à des fins fiscales conformément au Manuel de la présentation de l'information financière municipale au Québec publié par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH). Celles-ci comprennent l'excédent (le déficit) de l'exercice à des fins fiscales présenté aux pages S13 et S14 et la ventilation de l'excédent (du déficit) accumulé à des fins fiscales présentée aux pages S23.

Les principales méthodes comptables sont les suivantes :

A) Périmètre comptable et partenariats

Les états financiers consolidés présentent les actifs, les passifs, les revenus et les charges de la Ville. Ils incluent aussi la quote-part revenant à la Ville des actifs, des passifs, des revenus et des charges consolidés proportionnellement, ligne par ligne, du partenariat auquel elle participe.

a) Périmètre comptable

S.O.

b) Partenariats

Les états financiers consolidés présentent les actifs, les passifs, les revenus et les charges de la Ville. Ils incluent aussi la quote-part revenant à la Ville des actifs, des passifs, des revenus et des charges du partenariat avec la Régie intermunicipale du Comté de Beauce-Sud (ci-après la « Régie ») auquel elle participe dans une proportion de 59,53 % (59,79 % en 2022). Cette consolidation proportionnelle se fait ligne par ligne. Les transactions interorganismes et les soldes réciproques sont éliminés.

B) Comptabilité d'exercice

La comptabilisation de transaction est effectuée selon la comptabilité d'exercice

Estimations comptables

Pour dresser les états financiers consolidés conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public, la direction de la Ville doit faire des estimations et poser des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés dans les états financiers consolidés et les notes y afférentes. Ces estimations sont fondées sur la connaissance que la direction possède des événements en cours et sur les mesures que la Ville pourrait prendre à l'avenir. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

C) Actifs financiers

Sauf indication contraire, les actifs financiers sont comptabilisés au coût.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de la Ville est de présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires ainsi que les placements dont l'échéance n'excède pas trois mois à partir de la date d'acquisition ou rachetables en tout temps sans pénalité.

D) Passifs

Frais reportés liés à la dette long terme

Les frais d'émission de la dette sont présentés en réduction de la dette à long terme et sont amortis selon la méthode du taux d'intérêt effectif sur la durée des emprunts correspondants.

Revenus reportés

Les montants perçus à l'égard du Fonds des parcs et terrains de jeux sont comptabilisés à titre de revenus reportés et constatés à l'état des résultats lors de leur utilisation aux fins prévues par le fonds.

Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations

Une obligation liée à la mise hors service d'une immobilisation est comptabilisée par la Ville en présence d'une obligation juridique liée à la mise hors service d'une immobilisation corporelle qui découle de son acquisition, de sa construction, de son développement ou de sa mise en valeur, ou de son exploitation normale. La Ville comptabilise un passif au titre d'une telle obligation dans la période où celui-ci prend naissance, à la condition qu'il soit possible d'en faire une estimation raisonnable.

Le montant comptabilisé au titre d'une obligation liée à la mise hors service d'une immobilisation correspond à la meilleure estimation de la direction de la dépense nécessaire à l'extinction de l'obligation à la date des états financiers consolidés. Les coûts de mise hors service sont capitalisés au coût des immobilisations corporelles concernées et amortis linéairement à compter de la date de l'obligation juridique jusqu'au moment prévu de l'exécution des activités de mise hors service.

L'évaluation initiale du passif est effectuée en ayant recours à l'actualisation des flux de trésorerie estimatifs nécessaires pour procéder aux activités de mise hors service. Les flux de trésorerie sont ajustés en fonction de l'inflation et actualisés selon le taux d'actualisation qui représente la meilleure estimation de la direction quant au coût des fonds nécessaires pour régler l'obligation à son échéance, qu'elle soit connue ou estimée.

Le passif comptabilisé est ajusté chaque année en fonction des nouvelles obligations, des coûts réels engagés, des révisions des estimations et de la charge de désactualisation.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Le passif relatif aux obligations liées à la mise hors service d'immobilisations est sujet à une incertitude relative à la mesure et peut varier en raison des technologies en constante évolution utilisées dans les activités de mise hors service des immobilisations et des écarts entre les hypothèses retenues aux fins de l'évaluation du passif et les résultats réels. Les principales hypothèses retenues comprennent l'estimation des coûts actuels de mise hors service, le taux d'inflation des coûts et le taux d'actualisation.

E) Actifs non financiers

Les actifs non financiers sont, de par leur nature, employés normalement pour fournir des services futurs.

Stocks de fournitures

Les stocks de fournitures sont évalués au plus faible du coût et de la valeur nette de réalisation. Le coût est déterminé selon la méthode du premier entré, premier sorti.

Immobilisations corporelles

Amortissement

Les immobilisations corporelles sont amorties en fonction de leur durée probable d'utilisation selon la méthode de l'amortissement linéaire aux taux annuels suivants :

Infrastructures (a)	5 à 40 ans
Bâtiments	10 à 40 ans
Véhicules	5 à 20 ans
Machinerie, outillage et équipement	5 à 20 ans
Ameublement et équipement de bureau	5 à 10 ans
Autres	5 ans

(a) Les coûts de mise hors service d'immobilisations corporelles capitalisés dans la catégorie des infrastructures sont amortis sur une période de 1 à 84 ans.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Les immobilisations corporelles en cours sont amorties dès leur mise en service. L'amortissement des immobilisations corporelles est inclus dans les charges à l'état des résultats, mais retiré aux fins du calcul de l'excédent de fonctionnement à des fins fiscales.

Réduction de valeur

Lorsque la conjoncture indique qu'une immobilisation corporelle ne contribue plus à la capacité de la Ville de fournir des biens et des services, ou que la valeur des avantages économiques futurs qui se rattachent à une immobilisation corporelle est inférieure à sa valeur comptable nette, le coût de l'immobilisation corporelle est réduit pour refléter la baisse de valeur. Toute moins-value sur les immobilisations corporelles est passée en charges à l'état des résultats et aucune reprise de moins-value ne peut être constatée ultérieurement.

Propriétés destinées à la revente

Les propriétés destinées à la revente sont évaluées au moindre du coût et de la valeur nette de réalisation. Le coût est déterminé selon la méthode du coût distinct. Les propriétés destinées à la revente sont constatées à titre d'actif financier lorsque l'actif est en état d'être vendu, qu'il y a un plan en place pour la vente de l'actif et qu'il est raisonnable de prévoir que la vente sera réalisée dans l'année suivant la date des états financiers consolidés.

F) Revenus

Constatation des revenus

Les taxes se rapportant à l'année visée sont constatées lorsqu'elles sont autorisées et que le fait imposable se produit, soit lors du dépôt des rôles de perception initial et spéciaux à la date de l'avis public annonçant le dépôt de ces rôles.

Les compensations tenant lieu de taxes sont comptabilisées lorsqu'elles font l'objet d'une demande de paiement.

Les taxes et les compensations tenant lieu de taxes afférentes aux modifications des rôles d'évaluation sont comptabilisées lors de l'émission des certificats d'évaluateur.

Les quotes-parts sont constatées linéairement selon le tonnage estimé en début d'année et un ajustement, selon le tonnage réel total pour l'année, est fait à la fin de l'exercice.

Les revenus de transfert sont constatés aux états financiers consolidés à titre de revenus dans l'exercice au cours duquel surviennent les faits qui donnent lieu aux transferts, pour autant qu'ils aient été autorisés, que les critères d'admissibilité soient satisfaits et qu'une estimation raisonnable des montants soit possible, sauf lorsque les stipulations de l'accord créent une obligation répondant à la définition d'un passif. Dans un tel cas, le transfert est constaté à titre de passif au poste Revenus reportés.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Les revenus des services rendus et les autres revenus sont constatés lorsque le service est fourni et qu'il donne lieu à une créance.

Les revenus d'imposition de droits sur les carrières et les sablières sont comptabilisés en fonction des quantités traitées par les exploitants des carrières et des sablières. Ces revenus sont reportés et comptabilisés à titre de revenus au cours de l'exercice où sont engagées les charges auxquelles ils sont affectés.

Les droits de mutation immobilière sont constatés à la date de l'inscription du transfert par l'officier de la publicité des droits.

Les amendes et pénalités se rapportant à l'année visée sont constatées lors de l'émission des contraventions.

Les intérêts sur les placements sont constatés en fonction du temps écoulé.

Les dons sont constatés à leur juste valeur marchande dans l'exercice où ils sont attribués par un acte juridique à la date officielle inscrite au document légal.

G) Avantages sociaux futurs

Autres régimes (REER et autres)

Le régime de retraite des élus municipaux auquel participe la Ville est comptabilisé comme un régime de retraite à cotisations déterminées.

Le Régime enregistré d'épargne-retraite (REER) offert par la Régie est comptabilisé comme un régime de retraite à cotisations déterminées.

La charge de fonctionnement correspond aux cotisations versées de l'employeur.

Un passif est constaté dans les créateurs et charges à payer pour des cotisations dues non versées à la fin de l'exercice, de même que pour des cotisations à être versées dans les exercices subséquents relativement à des services déjà fournis.

Avantages sociaux futurs à prestations déterminées

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

La charge est établie selon la comptabilité d'exercice intégrale de manière à attribuer le coût des prestations constituées aux exercices au cours desquels les services correspondants sont rendus par les salariés participants, selon la méthode de répartition des prestations au prorata des services avec projection des salaires futurs. Dans l'application de cette méthode, un cloisonnement est fait entre le service antérieur au 1er janvier 2014 et le service postérieur au 31 décembre 2013 pour se conformer à la Loi favorisant la santé financière et la pérennité des régimes de retraite à prestations déterminées du secteur municipal (L.Q. 2014, chapitre 15) sanctionnée le 5 décembre 2014 (ci-après la « Loi »). Se rajoutent, à titre de frais de financement, les intérêts débiteurs sur les obligations au titre des prestations constituées moins le rendement espéré des actifs du régime.

Un actif ou un passif au titre des avantages sociaux futurs est présenté à l'état de la situation financière pour refléter l'écart à la fin de l'exercice entre la valeur des obligations au titre des prestations constituées et la valeur des actifs du régime, net des gains et pertes actuariels non amortis et net d'une provision pour moins-value dans le cas d'un actif, s'il y a lieu. Dans l'établissement de cette provision, un cloisonnement est fait entre le service antérieur au 1er janvier 2014 et le service postérieur au 31 décembre 2013 pour se conformer à la Loi précitée.

Les obligations au titre des prestations constituées sont calculées de façon actuarielle selon la méthode suivante :

- Répartition des prestations au prorata des services avec projection des salaires futurs, à partir du taux d'actualisation fixé et des hypothèses les plus probables de la Ville en matière d'évolution des salaires, de roulement du personnel, d'âge de départ à la retraite des participants, d'évolution des coûts futurs et d'autres facteurs actuariels. Des obligations implicites peuvent devoir être reconnues, notamment en vertu de la loi précitée. Les effets de cette Loi sont décrits, s'il y a lieu, dans la note complémentaire ou dans les renseignements complémentaires sur les avantages sociaux futurs des états financiers consolidés.

Aux fins du calcul de la valeur des actifs et du rendement espéré des actifs, ceux-ci sont évalués en date du 31 décembre 2023 selon la méthode de la valeur marchande.

Les gains et les pertes actuariels sont amortis sur la durée moyenne estimative du reste de la carrière active (DMERCA) des salariés participants. L'amortissement débute dans l'exercice subséquent à celui de la constatation du gain ou de la perte.

Contestation de la Loi favorisant la santé financière et la pérennité des régimes de retraite à prestations déterminées du secteur municipal (RRSM)

Depuis la sanction de la Loi favorisant la santé financière et la pérennité des régimes de retraite à prestations déterminées du secteur municipal (L.Q. 2014, chapitre 15) le 5 décembre 2014, des requêtes introductives d'instance en déclaration d'inconstitutionnalité et en nullité de la Loi ont été déposées devant la Cour supérieure du Québec par des associations d'employés.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Le 10 mai 2023, la Cour d'appel du Québec a confirmé le jugement de la Cour supérieure du Québec en rejetant tous les appels et les appels incidents concernant le jugement sur la contestation de la constitutionnalité de la Loi RRSM. À titre de rappel, les principales conclusions du jugement de la Cour supérieure étaient que les dispositions de la Loi RRSM relatives aux participants actifs ne sont pas inconstitutionnelles. Toutefois, les dispositions permettant de suspendre l'indexation automatique des rentes des retraités seraient inconstitutionnelles. Des demandes d'autorisation d'appel à la Cour suprême du Canada ont été déposées en août 2023. Il faudra donc patienter jusqu'à la fin des procédures, que ce soit devant la Cour suprême ou sur les mesures de réparation, avant de connaître les possibles conséquences financières pour les régimes concernés.

Puisque le résultat de ces démarches est indéterminable, les incidences possibles de ces requêtes et du jugement rendu en première instance n'ont pas été comptabilisées au 31 décembre 2020. À titre informatif, puisque le régime ne prévoyait pas d'indexation automatique avant l'application de la Loi RRSM, ce jugement n'a aucune incidence sur le régime.

H) Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir

Les dépenses constatées à taxer ou à pourvoir représentent le montant des charges, à l'exception de l'amortissement, de l'exercice courant et des exercices antérieurs dont la comptabilisation est exigée en vertu des normes comptables canadiennes pour le secteur public et à l'égard desquelles la Ville a choisi de reporter l'imposition en tout ou en partie de la taxation aux exercices futurs.

S'il y a lieu, ce montant est présenté au net du montant des charges dont la comptabilisation est reportée en vertu des normes comptables canadiennes pour le secteur public et à l'égard desquelles la Ville a choisi de devancer l'imposition en tout ou en partie de la taxation ou d'une quote-part.

Ce montant est créé aux fins suivantes et amorti selon les durées indiquées ci-dessous par affectation aux activités de fonctionnement à des fins fiscales par organisme :

Mesures d'allègement fiscal transitoires :

- Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations (OMHS) :
 - > Amorties sur la durée de vie restante de l'immobilisation corporelle faisant l'objet d'OMHS.

Financement à long terme des activités de fonctionnement :

- au fur et à mesure du remboursement en capital des dettes.

Avantages sociaux futurs :

- pour le déficit constaté initialement au 1er janvier 2007 :
 - > dans le cas des régimes capitalisés, celui-ci est amorti linéairement sur la durée moyenne estimative du reste de la carrière active (DMERCA) des salariés participants. Dans le cas des régimes non capitalisés, ce déficit n'est pas amorti;

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

- pour le coût relié aux services passés découlant de modifications antérieures à 2020 à un régime de retraite à prestations déterminées :
 - > sur la DMERCA des salariés participants touchés;
- à titre de mesure d'allègement pour la perte actuarielle engendrée par la crise financière de 2008 ou pour toute autre situation permise relativement aux régimes de retraite à prestations déterminées :
 - > sur la DMERCA des salariés participants;
- pour l'excédent de la dépense de fonctionnement sur le décaissement requis dans le cas des régimes non capitalisés :
 - > sur la DMERCA des salariés participants.

I) Instruments financiers

Évaluation initiale

La Ville comptabilise un actif financier ou un passif financier dans l'état de la situation financière lorsqu'elle devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument financier, et seulement dans ce cas. Sauf indication contraire, les actifs et passifs financiers sont initialement évalués au coût.

Les coûts de transaction sont ajoutés à la valeur comptable des actifs et des passifs financiers classés dans la catégorie des instruments financiers évalués au coût après amortissement. Les coûts de transaction relatifs aux actifs et aux passifs financiers qui seront évalués ultérieurement à la juste valeur sont comptabilisés aux résultats au cours de l'exercice où ils sont engagés.

Évaluation ultérieure

À chaque date de clôture, les actifs et les passifs financiers de la Ville sont évalués au coût après amortissement (incluant toute dépréciation dans le cas des actifs financiers), à l'exception des fonds communs de placement qui sont évalués à la juste valeur. Les variations de la juste valeur des fonds communs de placement sont comptabilisées à l'état des gains et pertes de réévaluation jusqu'à ce que les fonds communs de placement soient décomptabilisés.

Les coûts de transaction afférents aux emprunts à long terme évalués au coût après amortissement sont amortis selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

La Ville détermine s'il existe une indication objective de dépréciation des actifs financiers, et ce, tant pour les actifs financiers qui sont évalués ultérieurement au coût après amortissement que pour ceux qui sont évalués ultérieurement à la juste valeur. Toute dépréciation des actifs financiers est comptabilisée à l'état de résultats et, dans le cas d'un actif financier classé dans la catégorie des instruments financiers évalués à la juste valeur, l'annulation de toute réévaluation nette est présentée dans l'état des gains et pertes de réévaluation lorsqu'une dépréciation est comptabilisée.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Dans le cas d'un placement de portefeuille, si une indication objective de dépréciation existe, une perte de valeur est comptabilisée lorsqu'il subit une moins-value durable. Toute augmentation ultérieure de la valeur d'un placement de portefeuille ayant fait l'objet d'une réduction de valeur n'est comptabilisée à l'état des résultats qu'au moment de sa réalisation.

J) Autres éléments

Frais payés d'avance

Les autres actifs non financiers représentent des débours effectués avant la fin de l'exercice financier pour des services dont la Ville bénéficiera au cours des prochains exercices financiers. Ces frais seront imputés aux charges au moment où la Ville bénéficiera des services acquis.

3. Modification de méthodes comptables

Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations

À compter du présent exercice, la Ville a adopté les exigences du nouveau chapitre SP 3280, Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations, du Manuel de comptabilité de CPA Canada pour le secteur public, applicable aux exercices ouverts à compter du 1er avril 2022. Conformément aux exigences du nouveau chapitre SP 3280, la Ville comptabilise un passif et une augmentation correspondante du coût de l'immobilisation corporelle visée à l'égard des obligations juridiques qui sont liées à la mise hors service d'une immobilisation corporelle et qui résultent de son acquisition, de sa construction, de son développement, de sa mise en valeur ou de son utilisation normale. Ces recommandations s'appliquent aux obligations liées à la mise hors service d'immobilisations corporelles contrôlées par la Ville qui font ou non encore l'objet d'un usage productif, y compris les immobilisations corporelles louées.

Conformément aux nouvelles exigences, la Ville doit comptabiliser un tel passif lorsque les conditions suivantes sont réunies :

- Il existe une obligation juridique qui oblige la Ville à engager des coûts de mise hors service relativement à une immobilisation corporelle;
- L'opération ou l'événement passé à l'origine du passif est survenu;
- Il est prévu que des avantages économiques futurs seront abandonnés;
- Il est possible de procéder à une estimation raisonnable du montant en cause.

L'entrée en vigueur de cette nouvelle norme a entraîné le retrait de l'ancien chapitre SP 3270, « Passif au titre des activités de fermeture et d'après-fermeture des décharges contrôlées de déchets solides », du Manuel de comptabilité de CPA Canada pour le secteur public, qui établissait des normes sur la façon de comptabiliser et de présenter les activités de fermeture et d'après-fermeture afférentes à l'exploitation d'une décharge contrôlée de déchets solides. Conformément aux exigences de cet ancien chapitre, la régie comptabilisait un passif correspondant à la valeur actualisée des charges liées au recouvrement final du site ainsi qu'au contrôle et à l'entretien des systèmes de captage et de traitement des biogaz et des produits de lixiviation en fonction de la capacité utilisée de la décharge, laquelle était mesurée selon une méthode volumétrique en fonction du nombre de mètres cubes utilisés. Ces situations sont désormais incluses dans le champ d'application du nouveau chapitre SP 3280 et sont évaluées et comptabilisées conformément à la méthode comptable décrite à la note 2 D). Conformément aux dispositions transitoires, ces exigences ont fait l'objet d'une application prospective.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Ces nouvelles exigences ayant été appliquées de façon prospective, il n'y a eu aucun retraitement des états financiers consolidés de l'exercice antérieur. Ceci a eu pour effet d'augmenter (de diminuer) les postes suivants des états financiers consolidés :

		<u>2023</u>
État des résultats		
	Excédent (déficit) de l'exercice	(603 993 \$)
	Excédent (déficit) accumulé au début	0 \$
	Excédent (déficit) accumulé à la fin	(603 993 \$)
État de la situation financière		
	Autres passifs	1 925 395 \$
	Actifs financiers nets (dette nette)	(1 925 395 \$)
	Immobilisations corporelles	1 321 402 \$
	Excédent (déficit) accumulé	(603 993 \$)
État de la variation des actifs financiers nets (de la dette nette)		
	Solde au début	0 \$
	Solde à la fin	1 925 395 \$

Instruments financiers

Au cours de l'exercice, la Ville a adopté les exigences des chapitres SP 3450, Instruments financiers, SP 3041, Placements de portefeuille, SP 2601, Conversion des devises et SP 1201, Présentation des états financiers, du Manuel de comptabilité de CPA Canada pour le secteur public, applicables aux exercices ouverts à compter du 1er avril 2022.

Le chapitre SP 3450 comprend des exigences relatives à la constatation, à la mesure et à la présentation des instruments financiers, notamment par la constatation à la juste valeur plutôt qu'au coût de certains instruments. Cette norme comprend également de nouvelles exigences importantes en ce qui concerne l'information à fournir aux états financiers consolidés, notamment sur les risques découlant des instruments financiers.

Les effets sur les états financiers consolidés de la Ville portent principalement sur ses placements et sa dette à long terme ainsi que sur les éléments de ses résultats, gains et pertes de réévaluation en découlant.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Ces nouvelles exigences ont été appliquées de façon prospective et n'ont eu aucune incidence sur les montants comptabilisés aux états financiers consolidés.

4. Trésorerie et équivalents de trésorerie

		2023	2022
La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont composés de :			
Fonds en caisse et dépôts à vue	1	29 562 564	11 511 545
Placements à court terme, liquides, exclus des placements de portefeuille	2	178 590	
Autres éléments			
▪	3.1		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	4	29 741 154	11 511 545
Insuffisance de trésorerie et d'équivalents de trésorerie (découvert bancaire)	5 ()	()
Trésorerie et équivalents de trésorerie (insuffisance) à la fin de l'exercice	6	29 741 154	11 511 545
Sommes affectées comprises dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie	7	289 422	185 614
Remboursement de la dette à long terme inscrit dans les flux de trésorerie et ayant fait l'objet d'un refinancement au cours de l'exercice	8		

Note

Les sommes affectées comprises dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie sont associées aux excédents de fonctionnement affectés et aux placements temporaires.

Les placements à court terme portent intérêt à des taux variant de 2 % à 2,09 % (1,53 % à 4,30 % au 31 décembre 2022) et viennent à échéance à différentes dates jusqu'en janvier 2024.

Les intérêts payés au cours de l'exercice s'élèvent à 1 978 684 \$ (1 694 721 \$ en 2022).

Les intérêts reçus au cours de l'exercice s'élèvent à 1 763 728 \$ (921 563 \$ en 2022).

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

5. Débiteurs

		2023	2022
Taxes municipales	9	1 976 167	1 834 708
Taxes-certificats de vente pour défaut de paiement des taxes	10		
Gouvernement du Québec et ses entreprises	11	29 175 065	28 286 716
Gouvernement du Canada et ses entreprises	12	2 040 212	1 685 540
Organismes municipaux	13	308 203	225 945
Autres			
▪ Cour municipale	14.1	242 731	181 833
▪ Intérêts et autres	14.2	857 361	2 561 209
	15	34 599 739	34 775 951
Montants des débiteurs affectés au remboursement de la dette à long terme			
Gouvernement du Québec et ses entreprises	16	19 605 411	19 876 620
Gouvernement du Canada et ses entreprises	17		
Organismes municipaux	18		
Autres tiers	19		
	20	19 605 411	19 876 620
Provision pour créances douteuses déduite des débiteurs	21	407 959	424 156
Ventilation du solde des débiteurs du Gouvernement du Québec et ses entreprises			
Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation/SOFIL	22	6 572 895	6 642 167
Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation/Autres	23	19 533 995	18 944 112
Ministère des Transports et de la Mobilité durable	24	1 693 741	1 151 984
Ministère de la Culture et des Communications	25	397 170	393 674
Autres ministères/organismes	26	977 264	1 154 779
	27	29 175 065	28 286 716

Note

Les montants des débiteurs affectés au remboursement de la dette à long terme portent intérêt à des taux variant de 1,34 % à 4,11 % (1,58 % à 4,11 % au 31 décembre 2022) et viennent à échéance au plus tard en 2043.

6. Prêts

		2023	2022
Prêts à un office d'habitation	28		
Prêts à un fonds d'investissement	29		
Autres			
▪	30.1		
	31		
Provision pour moins-value déduite des prêts	32		

Note

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

7. Placements de portefeuille

		2023	2022
Placements à titre d'investissement	33	120	120
Autres placements	34	1 516 954	11 567 429
	35	1 517 074	11 567 549
Sommes affectées comprises dans les placements de portefeuille	36	1 516 954	1 567 429
Provision pour moins-value déduite des placements de portefeuille	37		

Note

Les placements de portefeuille à titre d'investissement sont composés de participations dans une coopérative.

Les autres placements de portefeuille affectés aux activités de fermeture et d'après-fermeture des sites d'enfouissement sont composés de fonds communs de placement (composés de certificats de placements garantis en 2022).

Voir note 4 et 14.

8. Autres actifs financiers

		2023	2022
Propriétés destinées à la revente (note 16)	38		
Autres	39		
	40		

Note**9. Emprunts temporaires**

La Régie bénéficie d'une ouverture de crédit bancaire de 1 000 000 \$, portant intérêt au taux préférentiel (soit 7,20 %; 5,95 % au 31 décembre 2022) et renouvelable annuellement. Cette ouverture de crédit bancaire est utilisée pour les opérations courantes de la Régie. La Ville doit assumer une partie de ce montant en fonction du pourcentage de participation dans la Régie.

10. Crédoeurs et charges à payer

		2023	2022
Fournisseurs	41	6 613 535	3 343 555
Salaires et avantages sociaux	42	2 499 322	2 286 234
Dépôts et retenues de garantie	43	1 415 562	981 252
Provision pour contestations d'évaluation	44		
Autres			
▪ intérêts courus	45.1	286 180	248 845
	46	10 814 599	6 859 886

Note

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

11. Revenus reportés

		2023	2022
Taxes perçues d'avance	47	7 591	17 221
Transferts			
Soutien au rayonnement des régions du Fonds régions et ruralité - Volet 1	48		
Soutien à la compétence de développement local et régional des MRC du Fonds régions et ruralité - Volet 2	49		
Accès entreprise Québec	50		
Programme d'aide d'urgence au transport collectif des personnes	51		
Autres			
▪	52.1		
Fonds - Réfection et entretien de certaines voies publiques	53	2 394 898	2 103 381
Fonds parcs, terrains de jeux et espaces naturels	54	258 205	234 588
Fonds de gestion et de mise en valeur du territoire	55		
Société québécoise d'assainissement des eaux	56		
Fonds de contributions à des travaux ou à des services municipaux	57		
Autres contributions des promoteurs	58		
Fonds de redevances réglementaires	59		
Autres			
▪ Loisirs	60.1	29 262	15 621
▪ Transferts	60.2	771 640	231 291
	61	3 461 596	2 602 102

Note**12. Dette à long terme**

	Taux d'intérêt		Échéance			2023	2022
	de	à	de	à			
Obligations et billets en monnaie canadienne	1,05	5,70	2024	2031	62	80 542 266	75 924 831
Obligations et billets en monnaies étrangères					63		
Gains (pertes) de change reportés					64		
					65		
Autres dettes à long terme							
Gouvernement du Québec et ses entreprises					66		
Organismes municipaux					67		
Obligations découlant de contrats de location-acquisition					68		
Autres					69		
					70	80 542 266	75 924 831
Frais reportés liés à la dette à long terme					71	(584 247)	(558 815)
					72	79 958 019	75 366 016

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Les versements estimatifs sur la dette à long terme pour les prochains exercices sont les suivants :

	Obligations et billets		Autres dettes à long terme		Total 2023
	Avec fonds d'amortissement	Sans fonds d'amortissement	Location- acquisition	Autres	
2024	73	23 222 581			23 222 581
2025	74	13 071 355			13 071 355
2026	75	9 958 482			9 958 482
2027	76	9 575 809			9 575 809
2028	77	14 434 548			14 434 548
2029 et plus	78	10 279 491			10 279 491
	79	80 542 266			80 542 266
Intérêts et frais accessoires	80	()	()	()	
	81	80 542 266			80 542 266

Note

Les versements estimatifs incluent les refinancements dans l'année où ils surviennent.

13. Avantages sociaux futurs

	2023	2022
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs		
Actif (passif) des régimes de retraite et régimes supplémentaires de retraite à prestations déterminées	82	(705 800) (461 700)
Actif (passif) des régimes d'avantages complémentaires de retraite et autres avantages sociaux futurs à prestations déterminées	83	
	84	(705 800) (461 700)
Charge de l'exercice		
Régimes de retraite et régimes supplémentaires de retraite à prestations déterminées	85	1 104 100 764 800
Régimes d'avantages complémentaires de retraite et autres avantages sociaux futurs à prestations déterminées	86	
Régimes à cotisations déterminées	87	
Autres régimes (REER et autres)	88	11 378 10 051
Régimes de retraite des élus municipaux	89	34 696 55 228
	90	1 150 174 830 079

Se référer à la section « Renseignements complémentaires » pour plus de détails.

Note

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

14. Autres passifs

		2023	2022
Activités de fermeture et d'après-fermeture des sites d'enfouissement	91		1 638 557
Assainissement des sites contaminés	92		
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations	93	3 556 826	
Autres			
▪	94.1		
	95	3 556 826	1 638 557
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations au début de l'exercice	96	1 631 431	
Passifs engagés	97	1 788 594	
Passifs réglés	98	()	()
Charge de désactualisation ¹	99	136 801	
Révisions des estimations de flux de trésorerie	100		
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations à la fin de l'exercice	101	3 556 826	

1. La charge de désactualisation est le montant correspondant à l'augmentation de la valeur comptable d'une obligation liée à la mise hors service d'une immobilisation, qui est attribuable à l'écoulement du temps.

Note

Les obligations liées à la mise hors service d'immobilisations de la Régie concernent principalement les activités de fermeture et d'après-fermeture des sites d'enfouissement.

Principales hypothèses utilisées

- Sites d'enfouissement :

Les activités d'enfouissement, notamment celles relatives aux activités de fermeture et d'après-fermeture, sont régies par les lois gouvernementales applicables concernant la protection de l'environnement. Les principales informations relatives au passif afférent sont les suivantes :

Taux d'actualisation, incluant l'inflation	4 %
Période d'actualisation	De 1 à 84 ans
Taux d'inflation	2,5 %
Durée de vie restante estimative de l'exploitation	84 ans
Période estimative nécessaire pour les activités d'après-fermeture	30 ans

Les charges estimatives totales relatives aux activités de fermeture et d'après-fermeture des sites d'enfouissement totalisent 79 863 219 \$ (57 356 265 \$ au 31 décembre 2022). La Ville doit assumer une partie de ces montants en fonction du pourcentage de participation dans la Régie.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

15. Immobilisations corporelles

		Solde au début	Addition	Cession / Ajustement	Solde à la fin
COÛT					
Infrastructures					
Eau potable	102	68 059 206	8 163 107		76 222 313
Eaux usées	103				
Chemins, rues, routes, trottoirs, ponts, tunnels et viaducs	104	281 462 992	6 952 473		288 415 465
Autres					
▪ Autres	105.1	25 469 093	1 912 097		27 381 190
Réseau d'électricité	106				
Bâtiments	107	38 508 406	460 304		38 968 710
Améliorations locatives	108				
Véhicules	109	9 150 766	456 109	156 814	9 450 061
Ameublement et équipement de bureau	110	7 914 492	575 809		8 490 301
Machinerie, outillage et équipement divers	111	20 207 089	446 431	53 933	20 599 587
Terrains	112	16 001 586	95 165		16 096 751
Autres	113	136 350	(11)		136 339
	114	466 909 980	19 061 484	210 747	485 760 717
Immobilisations en cours	115	22 959 347	700 440		23 659 787
	116	489 869 327	19 761 924	210 747	509 420 504
AMORTISSEMENT CUMULÉ					
Infrastructures					
Eau potable	117	21 169 245	4 230 824		25 400 069
Eaux usées	118				
Chemins, rues, routes, trottoirs, ponts, tunnels et viaducs	119	134 712 117	3 968 328		138 680 445
Autres					
▪ Autres	120.1	10 392 955	1 223 763		11 616 718
Réseau d'électricité	121				
Bâtiments	122	23 840 142	1 734 296		25 574 438
Améliorations locatives	123				
Véhicules	124	7 864 802	692 132	156 814	8 400 120
Ameublement et équipement de bureau	125	6 849 760	372 809		7 222 569
Machinerie, outillage et équipement divers	126	18 018 617	912 305	39 765	18 891 157
Autres	127	127 648	(10)		127 638
	128	222 975 286	13 134 447	196 579	235 913 154
VALEUR COMPTABLE NETTE	129	266 894 041			273 507 350
Biens loués en vertu de contrats de location-acquisition inclus dans les immobilisations corporelles					
Coût	130				
Amortissement cumulé	131	()	()	()	()
Valeur comptable nette	132				

Note

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

16. Propriétés destinées à la revente

		2023	2022
Immeubles de la réserve foncière	133		
Immeubles industriels municipaux	134	7 767 421	6 121 878
Autres	135		
	136	7 767 421	6 121 878
Présentées à titre d'autres actifs financiers (note 8)	137		
Présentées à titre d'actifs non financiers sous le poste « Propriétés destinées à la revente »	138	7 767 421	6 121 878

Note**17. Actifs incorporels achetés**

		Solde au début	Addition	Cession / Ajustement	Solde à la fin
COÛT					
▪	139.1				
	140				
AMORTISSEMENT CUMULÉ					
▪	141.1				
	142				
VALEUR COMPTABLE NETTE	143				

Note**18. Autres actifs non financiers**

		2023	2022
Frais payés d'avance			
▪ Frais payés d'avance	144.1	388 661	428 769
Autres			
▪	145.1		
	146	388 661	428 769

Note**19. Obligations contractuelles**

La Ville s'est engagée à verser 11 953 044 \$ au cours des cinq prochains exercices, en vertu de différents contrats. Les versements annuels des prochains exercices sont de 5 693 098 \$ en 2024, 3 250 814 \$ en 2025, 1 537 917 \$ en 2026, 737 163 \$ en 2027 et 734 052 \$ en 2028. Ces engagements se détaillent comme suit :

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

	Fin de l'engagement	Montant
Service d'évaluation MRC	2028	3 610 261 \$
Enlèvement des ordures	2024	202 253 \$
Déneigement	2025 à 2026	1 499 040 \$
Entretien ménager	2024 à 2025	160 585 \$
Exploitation site des neiges	2026	200 344 \$
Exploitation usines eaux	2026	1 246 740 \$
Location de photocopieurs	2025	39 545 \$
Gestion de l'aéroport	2025	448 927 \$
Contrôle animalier	2025	333 859 \$
Valorisation des boues	2026	1 021 182 \$
Entretien des espaces verts	2026	689 464 \$
Fauchage et débroussaillage	2024	23 207 \$
Entretien des logiciels	2024 à 2026	375 860 \$
Entretien des ascenseurs	2027	40 437 \$
Achat de véhicules	2024	1 185 890 \$
Contrôle des infractions	2024	53 659 \$
Téléphonie et cellulaire	2024 à 2026	142 719 \$
Honoraires professionnels	2026	193 997 \$
Aides financières	2024 à 2030	485 075 \$
		11 953 044 \$

Régie intermunicipale du Comté de Beauce-Sud

La Régie s'est engagée à verser une compensation annuelle à une municipalité. L'entente prévoit le versement de 3,38 \$ par tonne métrique de matières résiduelles enfouies à son lieu d'enfouissement l'année précédente. Ce taux sera ajusté annuellement en fonction de l'indice des prix à la consommation. Le montant à verser pour 2024 est de 91 988 \$.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Office municipal d'habitation de la Ville

L'Office municipal d'habitation de la Ville, la Ville et la Société d'habitation du Québec ont signé une convention qui prévoit le paiement d'une subvention comblant le déficit d'exploitation des ensembles administrés. La Société d'habitation du Québec contribue à 90 % au déficit d'exploitation et la Ville subventionne le solde du déficit.

Municipalité régionale de comté de Beauce-Sartigan

La Ville est membre de la Municipalité régionale de comté de Beauce-Sartigan. De ce fait, elle doit assumer sa part des dépenses de cet organisme.

20. Droits contractuels

La Ville a conclu un contrat de location de local échéant en 2024, prévoyant la perception de loyers totalisant 36 222 \$ au cours du prochain exercice.

Dans le cadre de programmes de subvention sur les infrastructures, la Ville, le gouvernement du Québec et le gouvernement du Canada ont signé divers protocoles d'entente dans lesquels les gouvernements s'engagent à verser une somme de 18 370 344 \$ pour des travaux. La Ville doit également investir 9 880 722 \$ dans ces travaux. À la date des états financiers consolidés, une somme de 6 062 450 \$ a été comptabilisée à titre de revenu.

La Ville reçoit annuellement de divers ministères des subventions pour rembourser le capital et les intérêts sur des emprunts à long terme contractés pour le financement de projets d'immobilisations et d'infrastructures terminés. Les subventions pour le remboursement des intérêts totalisent 5 137 589 \$ sur une période de 20 ans. L'échéancier de ces subventions est de 579 580 \$ en 2024, 543 093 \$ en 2025, 509 420 \$ en 2026, 474 705 \$ en 2027 et 438 908 \$ en 2028.

De plus, la Ville reçoit annuellement de divers ministères des subventions pour le financement de projets d'immobilisations et d'infrastructures terminés pour lesquels elle n'a pas contracté d'emprunt à long terme. Les encaissements prévus en intérêts totalisent 203 185 \$ sur une période de 18 ans. L'échéancier de ces subventions est de 35 771 \$ en 2024, 29 495 \$ en 2025, 23 589 \$ en 2026, 17 781 \$ en 2027 et 15 323 \$ en 2028.

21. Passifs éventuels

S.O.

A) Cautionnements et garanties

Description	Montant initial des cautions	Solde des cautionnements	
		2023	2022
Emprunts temporaires			
▪	147.1		
	148		
Dettes à long terme			
▪	149.1		
	150		
	151		

S.O.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

B) Auto-assurance

S.O.

C) Poursuites

S.O.

D) Autres

S.O.

22. Actifs éventuels

S.O.

23. Redressement aux exercices antérieurs

Voir note 3, Modification de méthodes comptables.

24. Données budgétaires

L'état consolidé des résultats et l'état consolidé de la variation des actifs financiers nets (de la dette nette) comportent une comparaison avec des données budgétaires consolidées. Le budget consolidé constitue la combinaison du budget non consolidé adopté par la Ville et du budget adopté par la Régie, après élimination des opérations réciproques.

Une comparaison avec le budget non consolidé adopté par la Ville est également présentée dans les informations sectorielles consolidées.

25. Instruments financiers*Gestion des risques liés aux instruments financiers*

Dans le cours normal de ses activités, la Ville est exposée à différents types de risques, tels que le risque de crédit, le risque de liquidité et le risque de marché. La direction a mis en place des politiques et des procédés en matière de contrôle et de gestion qui l'assurent de gérer les risques inhérents aux instruments financiers et d'en minimiser les impacts potentiels.

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un instrument financier manque à l'une de ses obligations et, de ce fait, amène l'autre partie à subir une perte financière. Les principaux risques de crédit potentiels pour la Ville sont liés à la trésorerie et les équivalents de trésorerie, aux débiteurs (à l'exception des taxes à la consommation, des taxes et tenant lieu de taxes, des mutations et des amendes et pénalités) et aux placements de portefeuille.

L'exposition maximale de la Ville au risque de crédit correspond aux montants présentés à l'état de la situation financière au 31 décembre.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

Le risque de crédit associé à la trésorerie et aux équivalents de trésorerie est jugé négligeable, puisque les contreparties sont des institutions financières ayant une cote de solvabilité élevée attribuée par des agences de notation reconnues.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Débiteurs

Le risque de crédit associé aux débiteurs autres que les taxes municipales et tenant lieu de taxes à recevoir, les taxes à la consommation, les mutations et les amendes et pénalités à recevoir, est réduit, puisque la Ville évalue régulièrement la probabilité de recouvrement. La Ville ne détient aucun actif en garantie des débiteurs. En raison de la diversité de ses débiteurs et de leurs secteurs d'activité, la Ville croit que la concentration du risque de crédit à l'égard de ceux-ci est minime. Elle établit la provision pour créances douteuses en fonction du risque de crédit spécifique et des tendances historiques des débiteurs. Elle enregistre une dépréciation seulement pour les débiteurs dont le recouvrement n'est pas raisonnablement certain.

La balance chronologique des débiteurs, déduction faite de la provision pour créances douteuses, au 31 décembre se détaille comme suit :

	2023	2022
Non en souffrance	30 405 761 \$	29 675 287 \$
En Souffrance :		
moins de 30 jours	151 963 \$	34 799 \$
de 30 à 60 jours	4 786 \$	70 \$
plus de 60 jours	878 490 \$	810 236 \$
sous-total	31 441 000 \$	30 520 392 \$
Moins la provision pour créances douteuses	(407 769 \$)	(423 974 \$)
Total	31 033 231 \$	30 096 418 \$

Les variations, au cours de l'exercice, du compte de provision pour créances douteuses s'établissent comme suit :

Solde au début	424 156 \$
Provision comptabilisée aux résultats de l'exercice	(19 813 \$)
Montants recouverts	3 616 \$
Solde à la fin	407 959 \$

La Ville est d'avis que la provision pour créances douteuses est suffisante pour couvrir le risque de non-paiement.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Placements de portefeuille

La Ville atténue son risque associé aux placements de portefeuille en respectant ses politiques en matière d'investissement et de placement établies dans le cadre des limites imposées par les lois municipales, lesquelles décrivent les paramètres et les limites de concentration du risque de crédit. Elle s'assure notamment d'évaluer régulièrement la cote de crédit de ses contreparties et d'investir majoritairement dans des titres émis par des institutions financières réputées ou par des gouvernements fédéral, provinciaux ou municipaux.

Lorsqu'un placement de portefeuille subit une baisse de valeur durable, sa valeur comptable est réduite pour tenir compte de cette moins-value, laquelle est imputée aux charges de l'exercice. La Ville considère que la qualité de crédit des placements de portefeuille qui ne sont ni en souffrance ni dépréciés est adéquate.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que la Ville éprouve des difficultés à honorer ses engagements financiers. La Ville gère ce risque en tenant compte de ses besoins opérationnels et en recourant à ses facilités de crédit. La Ville établit des prévisions de trésorerie afin de s'assurer qu'elle dispose des fonds nécessaires pour satisfaire ses obligations.

Les flux de trésorerie contractuels relatifs aux passifs financiers se détaillent comme suit :

2023

	Moins d'un an	De 1 à 3 ans	De 4 à 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Créditeurs et charges à payer	10 729 701 \$	84 897 \$	- \$	- \$	10 814 598 \$
Dette à long terme	25 500 849 \$	26 423 803 \$	26 119 558 \$	10 860 218 \$	88 904 428 \$
Total	36 230 550 \$	26 508 700 \$	26 119 558 \$	10 860 218 \$	99 719 026 \$

Risque de marché

Le risque de marché est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison de variations du prix du marché. Le risque de marché comprend le risque de change, le risque de taux d'intérêt et l'autre risque de prix. La Ville est exposée au risque de taux d'intérêt.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Risque de taux d'intérêt

L'exposition au risque de taux d'intérêt de la Ville est attribuable à ses actifs et passifs financiers portant intérêt. Pour les instruments financiers portant intérêt à taux fixes, la volatilité des taux d'intérêt se répercute sur la juste valeur des actifs et des passifs financiers, mais comme la Ville a l'intention de conserver ses placements jusqu'à échéance et prévoit rembourser ses emprunts et ses dettes selon l'échéance prévue, elle est peu exposée à ce risque.

Les instruments financiers à taux d'intérêt fixe sont les dettes à long terme. Les instruments financiers à taux d'intérêt variable sont les emprunts temporaires et la trésorerie et équivalent de trésorerie.

La Ville n'utilise pas de dérivés financiers pour réduire son exposition au risque de taux d'intérêt.

Une augmentation ou une diminution raisonnablement possible des taux d'intérêt de 1 % (1 % au 31 décembre 2022) n'aurait pas d'incidence significative sur l'excédent (le déficit) de l'exercice ni sur les gains de réévaluation nets de l'exercice.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

26. Incertitude relative à la mesure

Le passif relatif aux obligations liées à la mise hors service d'immobilisations est sujet à une incertitude relative à la mesure et peut varier en raison des technologies en constante évolution utilisées dans les activités de mise hors service d'immobilisations et des écarts entre les hypothèses retenues aux fins de l'évaluation du passif et les résultats réels. Les principales hypothèses retenues comprennent l'estimation des coûts actuels de mise hors service, le taux d'inflation des coûts et le taux d'actualisation. Un changement dans les principales hypothèses utilisées pourrait avoir une incidence importante sur la détermination des obligations liées à la mise hors service d'immobilisations.

27. Lettre de crédit

La Ville a contracté une lettre de crédit au montant de 30 000 \$ dans le cadre de l'exécution de travaux d'infrastructures. La lettre de crédit est d'une durée de 12 mois et vient à échéance en octobre 2024.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES - INFORMATIONS SECTORIELLES CONSOLIDÉES
RÉSULTATS DÉTAILLÉS PAR ORGANISMES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

		Réalisations 2022	Budget 2023	Réalisations 2023			Total consolidé ¹
		Administration municipale	Administration municipale	Administration municipale	Ventilation de l'amortissement	Organismes contrôlés et partenariats	
Revenus							
Fonctionnement							
Taxes	1	45 006 422	46 944 998	48 244 083			48 244 083
Compensations tenant lieu de taxes	2	2 608 346	2 904 745	2 779 426			2 779 426
Quotes-parts	3					3 337 612	69 293
Transferts	4	1 446 436	1 497 230	1 618 548		2 211 957	3 337 417
Services rendus	5	1 940 882	2 516 390	2 619 382		588 047	3 207 429
Imposition de droits	6	3 656 572	1 702 000	1 987 994			1 987 994
Amendes et pénalités	7	836 041	675 600	754 468			754 468
Revenus de placements de portefeuille	8					39 798	39 798
Autres revenus d'intérêts	9	1 002 926	765 000	1 794 428		64 916	1 859 344
Autres revenus	10	599 687	571 340	771 187		221 313	992 500
Effet net des opérations de restructuration	11						
	12	57 097 312	57 577 303	60 569 516		6 463 643	63 271 752
Investissement							
Taxes	13						
Quotes-parts	14						
Transferts	15	3 269 553	14 126 015	3 297 891		17 566	3 315 457
Imposition de droits	16	257 000					
Autres revenus							
Contributions des promoteurs	17	2 219 396	13 033 013	4 909 809			4 909 809
Autres	18	5 406	570 000			(85 495)	(85 495)
Quote-part dans les résultats nets d'entreprises municipales et de partenariats commerciaux	19						
Effet net des opérations de restructuration	20						
	21	5 751 355	27 729 028	8 207 700		(67 929)	8 139 771
	22	62 848 667	85 306 331	68 777 216		6 395 714	71 411 523
Charges							
Administration générale	23	6 700 010	8 152 450	7 168 607	509 740		7 678 347
Sécurité publique	24	6 505 867	7 075 779	6 766 794	339 946		7 106 740
Transport	25	7 956 102	9 014 697	8 595 491	3 962 233	1 146 372	13 223 352
Hygiène du milieu	26	9 554 038	10 956 165	10 830 716	5 054 589	5 377 399	17 994 385
Santé et bien-être	27	123 019	100 000	114 831			114 831
Aménagement, urbanisme et développement	28	1 950 004	1 975 529	2 221 149	93 450		2 314 599
Loisirs et culture	29	13 625 413	14 431 110	13 925 810	2 093 933		16 019 743
Réseau d'électricité	30						
Frais de financement	31	1 757 850	2 250 349	2 086 422		125 340	2 211 762
Effet net des opérations de restructuration	32						
Amortissement des immobilisations corporelles et des actifs incorporels achetés	33	12 167 624	12 167 624	12 053 891	(12 053 891)		
	34	60 339 927	66 123 703	63 763 711		6 649 111	66 663 759
Excédent (déficit) de l'exercice	35	2 508 740	19 182 628	5 013 505		(253 397)	4 747 764

1. Le total consolidé exclut les opérations entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés et partenariats.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES - INFORMATIONS SECTORIELLES CONSOLIDÉES
EXCÉDENT (DÉFICIT) DE FONCTIONNEMENT À DES FINS FISCALES PAR ORGANISMES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

		<u>Réalisations 2022</u>	<u>Budget 2023</u>	<u>Réalisations 2023</u>	<u>Total consolidé¹</u>
		Administration municipale	Administration municipale	Administration municipale Organismes contrôlés et partenariats	
Excédent (déficit) de l'exercice	1	2 508 740	19 182 628	5 013 505	4 747 764
Moins : revenus d'investissement	2 (5 751 355)(27 729 028)(8 207 700)(8 139 771)
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice avant conciliation à des fins fiscales	3	(3 242 615)	(8 546 400)	(3 194 195)	(3 392 007)
CONCILIATION À DES FINS FISCALES					
<i>Ajouter (déduire)</i>					
Immobilisations corporelles et actifs incorporels achetés					
Amortissement	4	12 167 624	12 167 624	12 053 891	13 134 447
Produit de cession	5	127 376		25 500	31 155
(Gain) perte sur cession	6	(76 562)		(25 500)	(16 987)
Réduction de valeur / Reclassement	7			8 513	
	8	12 218 438	12 167 624	12 053 891	13 148 615
Propriétés destinées à la revente					
Coût des propriétés vendues	9	238 362		271 180	271 180
Réduction de valeur / Reclassement	10				
	11	238 362		271 180	271 180
Prêts, placements de portefeuille à titre d'investissement et participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux					
Remboursement ou produit de cession	12				
(Gain) perte sur remboursement ou sur cession	13				
Provision pour moins-value / Réduction de valeur	14				
	15				
Financement					
Financement à long terme des activités de fonctionnement	16	124 000		190 000	174 474
Remboursement de la dette à long terme	17 (5 290 140)(5 825 556)(5 324 941)(5 844 281)
	18	(5 166 140)	(5 825 556)	(5 134 941)	(5 669 807)
Affectations					
Activités d'investissement	19 (306 138)()	95 165)(1 925 214)
Excédent (déficit) accumulé					
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	20			20 909	20 909
Excédent de fonctionnement affecté	21	37 088	486 500	677 442	788 637
Réserves financières et fonds réservés	22	3 508 905	1 717 832	1 612 121	1 612 121
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	23	(84 955)		(125 055)	1 788 431
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	24				1 663 376
	25	3 154 900	2 204 332	2 069 343	2 159 829
	26	10 445 560	8 546 400	9 259 473	9 909 817
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales	27	7 202 945		6 065 278	6 517 810

1. Le total consolidé exclut les opérations entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés et partenariats.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES - INFORMATIONS SECTORIELLES CONSOLIDÉES
EXCÉDENT (DÉFICIT) D'INVESTISSEMENT À DES FINS FISCALES PAR ORGANISMES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

	Réalizations 2022		Réalizations 2023		
	Administration municipale	Administration municipale	Organismes contrôlés et partenariats	Total consolidé ¹	
Revenus d'investissement	1	5 751 355	8 207 700	(67 929)	8 139 771
CONCILIATION À DES FINS FISCALES					
<i>Ajouter (déduire)</i>					
Immobilisations corporelles et actifs incorporels achetés					
Acquisition d'immobilisations corporelles					
Administration générale	2 (228 506)(241 267)()	241 267)
Sécurité publique	3 (178 678)(90 238)()	90 238)
Transport	4 (6 680 865)(6 262 118)(17 566)(6 279 684)
Hygiène du milieu	5 (5 794 220)(12 470 588)(1 801 926)(14 272 514)
Santé et bien-être	6 ())))
Aménagement, urbanisme et développement	7 (1 655 311)((1 894 866)()	(1 894 866)
Loisirs et culture	8 (869 097)(773 087)()	773 087)
Réseau d'électricité	9 ())))
Acquisition d'actifs incorporels achetés	10 ())))
	11 (15 406 677)(17 942 432)(1 819 492)(19 761 924)
Propriétés destinées à la revente					
Acquisition	12 ()	1 916 723)()	1 916 723)
Prêts, placements de portefeuille à titre d'investissement et participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux					
Émission ou acquisition	13 ())))
Financement					
Financement à long terme des activités d'investissement	14	5 089 004	10 561 000		10 561 000
Affectations					
Activités de fonctionnement	15	306 138	95 165	1 830 049	1 925 214
Excédent accumulé					
Excédent de fonctionnement non affecté	16	1 974 498	1 200 661	14 510	1 215 171
Excédent de fonctionnement affecté	17	174 980	251 278	42 862	294 140
Réserves financières et fonds réservés	18	1 513 642	782 166		782 166
	19	3 969 258	2 329 270	1 887 421	4 216 691
	20	(6 348 415)	(6 968 885)	67 929	(6 900 956)
Excédent (déficit) d'investissement de l'exercice à des fins fiscales	21	(597 060)	1 238 815		1 238 815

1. Le total consolidé exclut les opérations entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés et partenariats.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES - INFORMATIONS SECTORIELLES CONSOLIDÉES
SITUATION FINANCIÈRE PAR ORGANISMES
AU 31 DÉCEMBRE 2023

		2022	Administration municipale	Administration municipale	2023	Organismes contrôlés et partenariats	Total consolidé ¹
ACTIFS FINANCIERS							
Trésorerie et équivalents de trésorerie (note 4)	1	10 300 593		28 269 501	1 471 653		29 741 154
Débiteurs (note 5)	2	34 221 644		33 371 910	1 602 453		34 599 739
Prêts (note 6)	3						
Placements de portefeuille (note 7)	4	10 000 000			1 517 074		1 517 074
Participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux	5						
Actif au titre des avantages sociaux futurs (note 13)	6						
Autres actifs financiers (note 8)	7						
	8	54 522 237		61 641 411	4 591 180		65 857 967
PASSIFS							
Insuffisance de trésorerie et d'équivalents de trésorerie (note 4)	9						
Emprunts temporaires (note 9)	10						
Créditeurs et charges à payer (note 10)	11	6 216 657		10 308 005	881 218		10 814 599
Revenus reportés (note 11)	12	2 590 364		3 453 780	684 039		3 461 596
Dettes à long terme (note 12)	13	71 223 016		76 354 747	3 603 272		79 958 019
Passif au titre des avantages sociaux futurs (note 13)	14	461 700		705 800			705 800
Autres passifs (note 14)	15				3 556 826		3 556 826
	16	80 491 737		90 822 332	8 725 355		98 496 840
ACTIFS FINANCIERS NETS (DETTE NETTE)	17	(25 969 500)		(29 180 921)	(4 134 175)		(32 638 873)
ACTIFS NON FINANCIERS							
Immobilisations corporelles (note 15)	18	258 922 806		264 811 349	8 696 001		273 507 350
Propriétés destinées à la revente (note 16)	19	6 121 878		7 767 421			7 767 421
Stocks de fournitures	20	1 311 097		1 380 240	37 842		1 418 082
Actifs incorporels achetés (note 17)	21						
Autres actifs non financiers (note 18)	22	425 384		1 047 078			388 661
	23	266 781 165		275 006 088	8 733 843		283 081 514
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ							
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	24	7 617 405		9 107 853	1 197 809		10 323 468
Excédent de fonctionnement affecté	25	9 855 720		8 699 697	114 709		8 814 406
Réserves financières et fonds réservés	26	10 332 082		11 965 051			11 965 051
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	27	(100 934)		(153 651)	(1 788 594)		(1 942 245)
Financement des investissements en cours	28	(351 889)		461 142			461 142
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	29	213 459 281		215 745 075	5 075 744		220 820 819
Gains (pertes) de réévaluation cumulés	30						
	31	240 811 665		245 825 167	4 599 668		250 442 641
Obligations contractuelles (note 19)							
Droits contractuels (note 20)							
Passifs éventuels (note 21)							
Actifs éventuels (note 22)							

1. Le total consolidé exclut les soldes réciproques entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés et partenariats.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
CHARGES PAR OBJETS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

		Administration municipale		Données consolidées	
		Budget 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2022
Rémunération					
Liée au programme Accès entreprise Québec	1				
Autre	2	14 645 293	14 429 842	14 871 960	13 975 715
Charges sociales					
Liées au programme Accès entreprise Québec	3				
Autres	4	4 006 012	3 099 261	3 178 758	2 972 937
Biens et services					
Services obtenus d'organismes municipaux					
Compensations pour services municipaux	5				
Ententes de services					
Services de transport collectif	6				
Autres services	7				
Autres biens et services	8	25 611 463	24 465 825	28 708 912	24 980 183
Frais de financement					
Intérêts et autres frais sur la dette à long terme à la charge					
De l'organisme municipal	9	1 744 404	963 931	1 089 271	1 337 089
D'autres organismes municipaux	10				
Du gouvernement du Québec et ses entreprises	11	487 270	954 681	954 681	519 732
D'autres tiers	12				
Autres frais de financement	13	18 675	167 810	167 810	31 367
Contributions					
Organismes municipaux					
Quotes-parts	14	3 760 075	4 127 715	859 396	843 086
Transferts	15				
Autres	16				
Autres					
Transferts	17				
Autres	18	3 202 489	3 475 432	2 994 688	4 220 985
Amortissement					
Immobilisations corporelles	19	12 167 624	12 053 891	13 134 447	12 790 164
Actifs incorporels achetés	20				
Autres					
Autres	21.1	477 898	36 997	578 709	717 277
Créances douteuses	21.2	2 500	(11 674)	(11 674)	9 746
Charge de désactualisation	21.3			136 801	
	22	66 123 703	63 763 711	66 663 759	62 398 281

Note

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ
AU 31 DÉCEMBRE 2023

		2023	2022
Excédent (déficit) accumulé			
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	1	10 323 468	8 497 625
Excédent de fonctionnement affecté	2	8 814 406	10 045 157
Réserves financières et fonds réservés	3	11 965 051	10 332 082
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	4	(1 942 245)(100 934)
Financement des investissements en cours	5	461 142	(351 889)
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	6	220 820 819	217 272 836
Gains (pertes) de réévaluation cumulés	7		
	8	250 442 641	245 694 877
VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS			
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté			
Administration municipale	9	9 107 853	7 617 405
Organismes contrôlés et partenariats ¹	10	1 215 615	880 220
	11	10 323 468	8 497 625
Excédent de fonctionnement affecté			
Administration municipale			
▪ Surplus St-Georges 1990	12.1	399 856	399 856
▪ Desservis égouts	12.2	1 907	1 907
▪ Fonds environnement	12.3	2 159 938	2 470 859
▪ Fonds aqueduc et égout	12.4	505 535	460 731
▪ Surplus St-Jean	12.5	20 857	20 857
▪ Immobilisations - Usine filtration	12.6	216 982	143 285
▪ Immobilisations à venir	12.7	5 394 622	5 871 725
▪ Budget subséquent	12.8		486 500
	13	8 699 697	9 855 720
Organismes contrôlés et partenariats ¹			
▪ Régie intermunicipale	14.1	114 709	189 437
	15	114 709	189 437
	16	8 814 406	10 045 157

1. Les éliminations sont imputées aux organismes contrôlés et partenariats.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ (suite)
AU 31 DÉCEMBRE 2023

		2023	2022
VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS (suite)			
Réserves financières et fonds réservés			
Réserves financières - Administration municipale			
▪ Règlement 802-2021	17.1	10 878 626	9 017 141
	18	10 878 626	9 017 141
Réserves financières - Organismes contrôlés et partenariats			
▪	19.1		
	20		
Fonds réservés			
Fonds de roulement			
Administration municipale	21		
Organismes contrôlés et partenariats	22		
Soldes disponibles des règlements d'emprunt fermés			
Montant réservé pour le service de la dette à long terme			
Administration municipale	23	937 425	1 240 441
Organismes contrôlés et partenariats	24		
Montant non réservé			
Administration municipale	25		
Organismes contrôlés et partenariats	26		
Fonds local d'investissement	27		
Fonds local de solidarité	28		
Fonds réservé aux dépenses liées à la tenue d'une élection	29	149 000	74 500
Autres			
▪	30.1		
	31	1 086 425	1 314 941
	32	11 965 051	10 332 082

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ (suite)
AU 31 DÉCEMBRE 2023

	2023	2022
VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS (suite)		
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir		
Mesures d'allègement fiscal liées aux écarts de constatation avec les normes comptables		
Avantages sociaux futurs		
Déficit initial au 1 ^{er} janvier 2007		
Régimes de retraite et régimes supplémentaires de retraite	33 ()(
Régimes d'avantages complémentaires de retraite et autres avantages sociaux futurs	34 ()(
Avantages postérieurs au 1 ^{er} janvier 2007		
Régimes de retraite et régimes supplémentaires de retraite		
Mesure d'allègement pour la crise financière 2008	35 ()(
Mesure d'allègement pour la COVID-19	36 ()(
Autres	37 ()(
Régimes d'avantages complémentaires de retraite et autres avantages sociaux futurs	38 ()(
Activités de fermeture et d'après-fermeture des sites d'enfouissement	39 ()(
Assainissement des sites contaminés	40 ()(
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations	42 (1 788 594)(
Appariement fiscal pour revenus de transfert	43 ()(
Autres	44.1 ()(
▪	45 (1 788 594)(
Autres mesures d'allègement fiscal		
Mesures relatives à la TVQ		
Utilisation du fonds général	46 ()(
Utilisation du fonds de roulement	47 ()(
Mesures relatives à la COVID-19		
Utilisation du fonds général	48 ()(
Utilisation du fonds de roulement	49 ()(
Autres	50.1 ()(
▪	51 ()(
Financement à long terme des activités de fonctionnement		
Mesure relative à la TVQ	52 ()(
Mesure relative à la COVID-19	53 ()(
Frais d'émission de la dette à long terme	54 (476 766)(298 994)
Dette à long terme liée au FLI et au FLS	55 ()(
Autres	56.1 ()(
▪	57 (476 766)(298 994)
Éléments présentés à l'encontre des DCTP		
Financement des activités de fonctionnement	58	323 115 198 060
Fonds d'amortissement pour emprunts de fonctionnement	59	
Prêts aux entreprises liés au FLI et au FLS et placements de portefeuille à titre d'investissement liés au FLI	60	
Autres prêts et placements de portefeuille à titre d'investissement liés à des emprunts de fonctionnement	61	
Autres	62.1	
▪	63	323 115 198 060
	64 (1 942 245)(100 934)

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ (suite)
AU 31 DÉCEMBRE 2023

		2023	2022
VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS (suite)			
Financement des investissements en cours			
Financement non utilisé	65	1 072 507	1 028 254
Investissements à financer	66 (611 365)(1 380 143)
	67	461 142	(351 889)
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs			
Éléments d'actif			
Immobilisations corporelles et actifs incorporels achetés	68	273 507 350	266 894 041
Propriétés destinées à la revente	69	7 767 421	6 121 878
Prêts	70		
Placements de portefeuille à titre d'investissement	71	120	120
Participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux	72		
	73	281 274 891	273 016 039
Ajustements aux éléments d'actif	74		
	75	281 274 891	273 016 039
Éléments de passif correspondant			
Dette à long terme	76 (79 958 019)(75 366 016)
Frais reportés liés à la dette à long terme	77 (584 247)(558 815)
Montants des débiteurs et autres montants affectés au remboursement de la dette à long terme	78	19 605 411	19 876 620
Dettes aux fins des activités de fonctionnement	79	476 766	298 994
Autres dettes n'affectant pas l'investissement net	80	6 017	6 014
	81 (60 454 072)(55 743 203)
Dette en cours de refinancement et ajustements aux éléments de passif	82 ())
	83 (60 454 072)(55 743 203)
	84	220 820 819	217 272 836

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

A) RÉGIMES DE RETRAITE ET RÉGIMES SUPPLÉMENTAIRES DE RETRAITE À PRESTATIONS DÉTERMINÉES

Nombre de régimes à la fin de l'exercice

Régimes de retraite enregistrés	1	1
Régimes supplémentaires de retraite	2	

Description des régimes, date de la plus récente évaluation actuarielle et autres renseignements

Veuillez vous référer au rapport d'évaluation actuarielle du régime de retraite au 31 décembre 2020, daté du 29 octobre 2021. Veuillez vous référer à la section F des pages S11 pour une description générale du régime.

		2023	2022
Conciliation de l'actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs			
Actif (passif) au début de l'exercice	3	(461 700)	(556 000)
Charge de l'exercice	4	(1 104 100)(764 800)
Cotisations versées par l'employeur	5	860 000	859 100
Actif (passif) à la fin de l'exercice	6	(705 800)	(461 700)
Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation			
Valeur des actifs à la fin de l'exercice	7	32 507 200	29 589 600
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	8	(32 507 200)(32 026 000)
Situation actuarielle nette : excédent (déficit) de comptabilisation	9		(2 436 400)
Pertes actuarielles non amorties (gains actuariels non amortis)	10	(705 800)	1 974 700
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs avant provision pour moins-value	11	(705 800)	(461 700)
Provision pour moins-value	12	()	()
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs à la fin de l'exercice	13	(705 800)	(461 700)
Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation des régimes dont la valeur des obligations excède la valeur des actifs			
Nombre de régimes en cause	14		
Valeur des actifs à la fin de l'exercice	15		
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	16	()	()
Situation actuarielle nette : déficit de comptabilisation	17	()	()

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

	2023	2022
Charge de l'exercice		
Coût des avantages pour les services rendus au cours de l'exercice	18 1 422 800	1 396 300
Coût des services passés découlant d'une modification de régime	19	
	20 1 422 800	1 396 300
Cotisations salariales des employés	21 (768 700)(719 500)
Cotisations des autres employeurs dans le cas de régimes interemployeurs dont l'organisme municipal est le promoteur	22 () ()
	23 654 100	676 800
Amortissement des pertes actuarielles (gains actuariels)	24 315 700	92 900
Pertes actuarielles constatées (gains actuariels constatés) lors d'une modification de régime ou de la variation de la provision pour moins-value	25	
Pertes nettes (gains nets) découlant d'une compression de régime	26	
Pertes nettes (gains nets) découlant d'un règlement de régime	27	
Variation de la provision pour moins-value	28	
Autres	29.1	
▪		
Charge de l'exercice excluant les intérêts	30 969 800	769 700
Intérêts débiteurs sur les obligations au titre des prestations constituées	31 1 862 200	1 720 700
Rendement espéré des actifs	32 (1 727 900)(1 725 600)
Charge d'intérêts nette (intérêts créditeurs nets)	33 134 300	(4 900)
Charge de l'exercice	34 1 104 100	764 800
Informations complémentaires		
Rendement réel des actifs pour l'exercice	35 2 478 100	(2 100 800)
Rendement espéré des actifs pour l'exercice	36 (1 727 900)(7 125 600)
Gain (perte) de l'exercice sur le rendement des actifs	37 750 200	(9 226 400)
Gain (perte) de l'exercice sur les obligations au titre des prestations constituées	38 1 614 600	1 202 800
Prestations versées au cours de l'exercice	39 1 189 200	1 082 400
Valeur de marché des actifs à la fin de l'exercice (si différente de la valeur des actifs présentée à la ligne 7)	40 32 507 200	29 589 600
Valeur de marché des actifs à la fin de l'exercice constitués de titres de créances émis par l'organisme municipal	41	
Valeur des obligations des régimes supplémentaires de retraite <u>non capitalisés</u> comprises dans les obligations présentées à la ligne 8	42	
Valeur des obligations implicites comprises dans la valeur des obligations présentée à la ligne 8		
Pour la réserve de restructuration	43	
Pour le fonds de stabilisation et la réserve liée à la PED	44 1 535 700	1 098 200
DMERCA du nouveau volet	45 14	14
DMERCA de l'ancien volet	46 11	11
Espérance de vie des participants (retraités et actifs) de l'ancien volet	47 32	32
Hypothèses d'évaluation actuarielle aux fins de la comptabilisation (taux pondéré s'il y a plus d'un régime)		
Taux d'actualisation (fin d'exercice)	48 6,22 %	5,79 %
Taux de rendement prévu à long terme (au cours de l'exercice)	49 5,79 %	5,48 %
Taux de croissance des salaires (fin d'exercice)	50 3,00 %	3,00 %
Taux d'inflation (fin d'exercice)	51 2,00 %	2,00 %
Autres hypothèses économiques	52.1	
▪		

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

B) RÉGIMES D'AVANTAGES COMPLÉMENTAIRES DE RETRAITE ET AUTRES AVANTAGES SOCIAUX FUTURS
À PRESTATIONS DÉTERMINÉES

Nombre de régimes à la fin de l'exercice

Régimes d'avantages complémentaires de retraite	53	
Autres avantages sociaux futurs	54	

Description des régimes et avantages, date de la plus récente évaluation actuarielle (s'il y a lieu) et autres renseignements

	2023	2022
Conciliation de l'actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs		
Actif (passif) au début de l'exercice	55	
Charge de l'exercice	56 ()(
Cotisations, prestations ou primes versées par l'employeur	57	
Actif (passif) à la fin de l'exercice	58	
Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation		
Valeur des actifs à la fin de l'exercice	59	
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	60 ()(
Situation actuarielle nette : excédent (déficit) de comptabilisation	61	
Pertes actuarielles non amorties (gains actuariels non amortis)	62	
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs à la fin de l'exercice avant la provision pour moins-value	63	
Provision pour moins-value	64 ()(
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs à la fin de l'exercice	65	
Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation des régimes et avantages dont la valeur des obligations excède la valeur des actifs		
Nombre de régimes et avantages en cause	66	
Valeur des actifs à la fin de l'exercice	67	
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	68 ()(
Situation actuarielle nette : déficit de comptabilisation	69 ()(

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

	2023	2022	
Charge de l'exercice			
Coût des avantages pour les services rendus au cours de l'exercice	70		
Coût des services passés découlant d'une modification de régime	71		
	72		
Cotisations salariales des employés	73	()	
Cotisations, prestations ou primes à la charge des autres employeurs dans le cas de régimes interemployeurs dont l'organisme municipal est le promoteur	74	()	
	75		
Amortissement des pertes actuarielles (gains actuariels)	76		
Pertes actuarielles constatées (gains actuariels constatés) lors d'une modification de régime ou de la variation de la provision pour moins-value	77		
Pertes nettes (gains nets) découlant d'une compression de régime	78		
Pertes nettes (gains nets) découlant d'un règlement de régime	79		
Variation de la provision pour moins-value	80		
Autres	81.1		
	82		
Charge de l'exercice excluant les intérêts	83		
Intérêts débiteurs sur les obligations au titre des prestations constituées	84	()	
Rendement espéré des actifs	85	()	
Charge d'intérêts nette (intérêts créditeurs nets)	86		
	86		
Informations complémentaires			
Rendement réel des actifs pour l'exercice	87		
Rendement espéré des actifs pour l'exercice	88	()	
Gain (perte) de l'exercice sur le rendement des actifs	89		
Gain (perte) de l'exercice sur les obligations au titre des prestations constituées	90		
Prestations versées au cours de l'exercice	91		
Valeur de marché des actifs à la fin de l'exercice (si différente de la valeur des actifs présentée à la ligne 59)	92		
Valeur de marché des actifs à la fin de l'exercice constitués de titres de créances émis par l'organisme municipal	93		
Valeur des obligations des régimes d'avantages complémentaires de retraite capitalisés comprises dans les obligations présentées à la ligne 60	94		
DMERCA (moyenne pondérée s'il y a lieu)	95		
Hypothèses d'évaluation actuarielle aux fins de la comptabilisation (taux pondéré s'il y a plus d'un régime)			
Taux d'actualisation (fin d'exercice)	96	%	%
Taux de rendement prévu à long terme (au cours de l'exercice)	97	%	%
Taux de croissance des salaires (fin d'exercice)	98	%	%
Taux d'inflation (fin d'exercice)	99	%	%
Taux initial de croissance du coût des soins de santé (fin d'exercice)	100	%	%
Taux ultime de croissance du coût des soins de santé (fin d'exercice)	101	%	%
Année où la tendance rejoint le taux ultime (fin d'exercice)	102		
Autres hypothèses économiques	103.1		

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

C) RÉGIMES DE RETRAITE À COTISATIONS DÉTERMINÉES

Nombre de régimes à la fin de l'exercice 104 _____

Description des régimes et autres renseignements

	2023	2022
Charge de l'exercice		
Cotisations de l'employeur		
Régime de prestations supplémentaires des maires et des conseillers des municipalités	105	
Régime de retraite par financement salarial	106	
Régime de retraite des employés municipaux du Québec	107	
Régime de retraite à prestations cibles	108	
Autres régimes	109	
	110	

D) AUTRES RÉGIMES

Nombre d'autres régimes à la fin de l'exercice 111 _____ 1

Description des régimes et autres renseignements

La Régie a consenti aux employés à temps plein un REER individuel. La contribution de l'employeur est équivalente à celle de l'employé jusqu'à concurrence de 3 % du salaire (limité à 1 998 \$), à l'exception du secrétaire-trésorier, lequel contribue à 3,5 % de son salaire (limité à 2 331 \$).

	2023	2022
Charge de l'exercice		
Cotisations de l'employeur		
Régime volontaire d'épargne-retraite	112	
Régime de retraite simplifié	113	
REER	114	10 051
Autres régimes	115	
	116	10 051

E) RÉGIMES DE RETRAITE DES ÉLUS MUNICIPAUX

	2023	2022
Nombre d'élus qui sont en fonction et qui sont des participants actifs à la fin de l'exercice	117	9

Description du régime

Le Régime de retraite des élus municipaux (RREM) et le Régime de prestations supplémentaires des élus municipaux (RPSEM), ce dernier s'appliquant de façon complémentaire, s'il y a lieu, aux élus municipaux en poste le 31 décembre 2000 et aux personnes ayant droit à une rente du RREM à cette date, sont des régimes à prestations déterminées gérés en vertu de la Loi sur le régime de retraite des élus municipaux (chapitre R-9.3). Dans le cas du RREM, les élus participants et les municipalités participantes se partagent le financement du régime par le versement de cotisations dans le cas des élus et de contributions dans le cas des municipalités. Dans le cas du RPSEM, seules les municipalités participantes sont responsables de verser les contributions requises. Les cotisations et les contributions sont établies conformément aux taux et règles fixés par règlement du gouvernement.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Étant donné que ces deux régimes sont des régimes à employeurs multiples administrés par Retraite Québec, qui ne comportent pas de comptes distincts, les municipalités participantes comptabilisent ces régimes comme s'ils étaient des régimes à cotisation déterminées. Ainsi, la charge encourue dans un exercice donné par une municipalité participante relativement à ces régimes de retraite correspond aux contributions devant être versées par elle pour cet exercice telles qu'établies par règlement du gouvernement.

		2023	2022
Cotisations des élus au RREM	118	6 497	12 451
Charge de l'exercice			
Contributions de l'employeur au RREM	119	21 894	41 957
Contributions de l'employeur à titre de participation au RPSEM	120	12 802	13 271
	121	34 696	55 228

Note

Renseignements financiers consolidés non audités

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
		Réalizations 2023	Réalizations 2023	Réalizations 2022
TAXES				
SUR LA VALEUR FONCIÈRE				
Taxes générales				
Taxe foncière générale	1	31 848 895	31 848 895	30 976 573
Taxes spéciales				
Service de la dette	2	4 187 155	4 187 155	3 008 938
Activités de fonctionnement	3			
Activités d'investissement	4			
Réserve financière pour le service de l'eau	5			
Réserve financière pour le service de la voirie	6			
Taxes de secteur				
Taxes spéciales				
Service de la dette	7	2 312 950	2 312 950	1 624 170
Activités de fonctionnement	8			
Activités d'investissement	9			
Autres	10	131 847	131 847	124 628
	11	38 480 847	38 480 847	35 734 309
SUR UNE AUTRE BASE				
Taxes, compensations et tarification				
Services municipaux				
Eau	12	2 553 853	2 553 853	2 232 518
Égout	13			
Traitement des eaux usées	14	984 352	984 352	1 020 197
Matières résiduelles	15	3 758 238	3 758 238	3 733 910
Autres				
▪ Terrains vagues	16.1	1 867 190	1 867 190	1 664 473
▪ Déneigement	16.2	21 061	21 061	16 440
▪ Boues fosses septiques	16.3	310 308	310 308	314 436
Centres d'urgence 9-1-1	17	174 269	174 269	183 363
Service de la dette	18	93 965	93 965	106 776
Pouvoir général de taxation	19			
Activités de fonctionnement	20			
Activités d'investissement	21			
	22	9 763 236	9 763 236	9 272 113
Taxes d'affaires				
Sur l'ensemble de la valeur locative	23			
Autres	24			
	25			
	26	9 763 236	9 763 236	9 272 113
	27	48 244 083	48 244 083	45 006 422

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Réalisations 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2022	
COMPENSATIONS TENANT LIEU DE TAXES				
GOVERNEMENT DU QUÉBEC ET SES ENTREPRISES				
Immeubles et établissements d'entreprises du gouvernement	28	212 762	212 762	218 297
Immeubles de la Société québécoise d'infrastructures	29			
Compensations pour les terres publiques	30			
Immeubles des réseaux				
Santé et services sociaux	31	847 220	847 220	780 557
Cégeps et universités	32	481 734	481 734	465 974
Écoles primaires et secondaires	33	1 237 710	1 237 710	1 143 518
Immeubles de certains gouvernements et d'organismes internationaux	34			
	35	2 779 426	2 779 426	2 608 346
GOVERNEMENT DU CANADA ET SES ENTREPRISES				
Taxes sur la valeur foncière	36			
Taxes sur une autre base				
Taxes, compensations et tarification	37			
Taxes d'affaires	38			
	39			
ORGANISMES MUNICIPAUX				
Taxes sur la valeur foncière	40			
Taxes sur une autre base				
Taxes, compensations et tarification	41			
	42			
AUTRES				
Taxes foncières des entreprises autoconsommatrices d'électricité	43			
Autres	44			
	45			
	46	2 779 426	2 779 426	2 608 346

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

<i>Non audité</i>		Administration municipale	Données consolidées	
		Réalisations 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2022
TRANSFERTS				
TRANSFERTS RELATIFS À DES ENTENTES DE PARTAGE DES FRAIS ET AUTRES TRANSFERTS - FONCTIONNEMENT				
Administration générale	47	9 516	9 516	
Sécurité publique				
Police	48			
Sécurité incendie	49	310 228	310 228	94 492
Sécurité civile	50			
Autres	51			
Transport				
Réseau routier				
Voirie municipale	52	174 310	174 310	165 678
Enlèvement de la neige	53			
Autres	54			
Transport collectif				
Transport en commun				
Transport régulier	55		505 791	279 037
Transport adapté	56			
Transport scolaire	57			
Autres	58			
Transport aérien	59			
Transport par eau	60			
Autres	61			
Hygiène du milieu				
Eau et égout				
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	62			
Réseau de distribution de l'eau potable	63	84 525	84 525	67 611
Traitement des eaux usées	64			
Réseaux d'égout	65	176 559	176 559	166 961
Matières résiduelles				
Déchets domestiques et assimilés	66		2 348	173 899
Matières recyclables				
Collecte sélective				
Collecte et transport	67			
Tri et conditionnement	68			1 194
Autres	69			
Autres	70			
Cours d'eau	71			
Protection de l'environnement	72			
Autres	73			

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Réalisations 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2022	
TRANSFERTS (suite)				
TRANSFERTS RELATIFS À DES ENTENTES DE PARTAGE DES FRAIS ET AUTRES TRANSFERTS - FONCTIONNEMENT (suite)				
Santé et bien-être				
Logement social	74			
Sécurité du revenu	75			
Autres	76			
Aménagement, urbanisme et développement				
Aménagement, urbanisme et zonage	77			
Rénovation urbaine	78			7 438
Promotion et développement économique	79			
Autres	80			
Loisirs et culture				
Activités récréatives	81	182 190	182 190	213 655
Activités culturelles				
Bibliothèques	82	148 279	148 279	111 506
Autres	83	7 000	7 000	19 975
Réseau d'électricité	84			
	85	1 092 607	1 600 746	1 301 446

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

<i>Non audité</i>		Administration municipale	Données consolidées	
		Réalisations 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2022
TRANSFERTS (suite)				
TRANSFERTS RELATIFS À DES ENTENTES DE PARTAGE DES FRAIS ET AUTRES TRANSFERTS - INVESTISSEMENT				
Administration générale	86			
Sécurité publique				
Police	87			
Sécurité incendie	88			
Sécurité civile	89			
Autres	90			
Transport				
Réseau routier				
Voirie municipale	91	1 071 054	1 071 054	1 453 269
Enlèvement de la neige	92			
Autres	93			
Transport collectif				
Transport en commun				
Transport régulier	94		17 566	
Transport adapté	95			
Transport scolaire	96			
Autres	97			
Transport aérien	98			
Transport par eau	99			
Autres	100			
Hygiène du milieu				
Eau et égout				
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	101			
Réseau de distribution de l'eau potable	102	546 361	546 361	458 842
Traitement des eaux usées	103	958 577	958 577	2 849
Réseaux d'égout	104	561 920	561 920	899 187
Matières résiduelles				
Déchets domestiques et assimilés	105			
Matières recyclables				
Collecte sélective				
Collecte et transport	106			
Tri et conditionnement	107			
Autres	108			
Autres	109			
Cours d'eau	110			
Protection de l'environnement	111			
Autres	112			

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Réalisations 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2022	
TRANSFERTS (suite)				
TRANSFERTS RELATIFS À DES ENTENTES DE PARTAGE DES FRAIS ET AUTRES TRANSFERTS - INVESTISSEMENT (suite)				
Santé et bien-être				
Logement social	113			
Sécurité du revenu	114			
Autres	115			
Aménagement, urbanisme et développement				
Aménagement, urbanisme et zonage	116			
Rénovation urbaine	117			
Promotion et développement économique	118			
Autres	119			
Loisirs et culture				
Activités récréatives	120	159 979	159 979	455 406
Activités culturelles				
Bibliothèques	121			
Autres	122			
Réseau d'électricité	123			
	124	3 297 891	3 315 457	3 269 553

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Réalisations 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2022	
TRANSFERTS (suite)				
TRANSFERTS DE DROIT				
Regroupement municipal et réorganisation municipale	125			
Péréquation	126			
Neutralité	127			
Partage des redevances sur les ressources naturelles	128			
Compensation pour la collecte sélective de matières recyclables	129		1 210 730	1 229 870
Fonds de développement des territoires	130			
Contributions des automobilistes pour le transport en commun — Droits d'immatriculation	131			
Partage de la croissance d'un point de la TVQ	132	525 941	525 941	425 221
Soutien à la compétence de développement local et régional des MRC du Fonds régions et ruralité - Volet 2	133			
Autres	134			
	135	525 941	1 736 671	1 655 091
TOTAL DES TRANSFERTS	136	4 916 439	6 652 874	6 226 090

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Réalisations 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2022
SERVICES RENDUS				
SERVICES RENDUS AUX ORGANISMES MUNICIPAUX				
Administration générale				
Greffe et application de la loi	137	122 756	122 756	52 264
Évaluation	138			
Autres	139	25 770	25 770	27 184
	140	148 526	148 526	79 448
Sécurité publique				
Police	141			
Sécurité incendie	142	133 885	133 885	134 547
Sécurité civile	143			
Autres	144			
	145	133 885	133 885	134 547
Transport				
Réseau routier				
Voirie municipale	146			
Enlèvement de la neige	147			
Autres	148			
Transport collectif	149	259 969	259 969	210 748
Autres	150			
	151	259 969	259 969	210 748
Hygiène du milieu				
Eau et égout				
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	152			
Réseau de distribution de l'eau potable	153			
Traitement des eaux usées	154			
Réseaux d'égout	155			
Matières résiduelles				
Déchets domestiques et assimilés	156			
Matières recyclables				
Collecte sélective				
Collecte et transport	157			
Tri et conditionnement	158			
Autres	159			
Autres	160			
Cours d'eau	161			
Protection de l'environnement	162			
Autres	163			
	164			

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Réalisations 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2022	
SERVICES RENDUS (suite)				
SERVICES RENDUS AUX ORGANISMES MUNICIPAUX (suite)				
Santé et bien-être				
Logement social	165			
Autres	166			
	167			
Aménagement, urbanisme et développement				
Aménagement, urbanisme et zonage	168			
Rénovation urbaine	169			
Promotion et développement économique	170			
Autres	171			
	172			
Loisirs et culture				
Activités récréatives	173			
Activités culturelles				
Bibliothèques	174			
Autres	175			
	176			
Réseau d'électricité	177			
	178	542 380	542 380	424 743

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Réalisations 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2022	
SERVICES RENDUS (suite)				
AUTRES SERVICES RENDUS				
Administration générale				
Grefe et application de la loi	179			
Évaluation	180			
Autres	181	49 791	49 791	46 852
	182	49 791	49 791	46 852
Sécurité publique				
Police	183			
Sécurité incendie	184			
Sécurité civile	185			
Autres	186			
	187			
Transport				
Réseau routier				
Voirie municipale	188	57 760	57 760	34 919
Enlèvement de la neige	189	61 262	61 262	29 286
Autres	190			
Transport collectif				
Transport en commun				
Transport régulier	191		166 762	135 059
Transport adapté	192			
Transport scolaire	193			
Autres	194	21 383	21 383	20 078
Autres	195			
	196	140 405	307 167	219 342
Hygiène du milieu				
Eau et égout				
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	197			
Réseau de distribution de l'eau potable	198	99 693	99 693	44 786
Traitement des eaux usées	199			
Réseaux d'égout	200			
Matières résiduelles				
Déchets domestiques et assimilés	201		229 237	158 087
Matières recyclables	202		192 048	141 634
Autres	203			
Cours d'eau	204			
Protection de l'environnement	205			
Autres	206			
	207	99 693	520 978	344 507

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Réalisations 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2022	
SERVICES RENDUS (suite)				
AUTRES SERVICES RENDUS (suite)				
Santé et bien-être				
Logement social	208			
Sécurité du revenu	209			
Autres	210			
	211			
Aménagement, urbanisme et développement				
Aménagement, urbanisme et zonage	212			
Rénovation urbaine	213			
Promotion et développement économique	214			
Autres	215			
	216			
Loisirs et culture				
Activités récréatives	217	1 699 042	1 699 042	1 261 069
Activités culturelles				
Bibliothèques	218	27 217	27 217	26 130
Autres	219	60 854	60 854	53 019
	220	1 787 113	1 787 113	1 340 218
Réseau d'électricité	221			
	222	2 077 002	2 665 049	1 950 919
TOTAL DES SERVICES RENDUS	223	2 619 382	3 207 429	2 375 662

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
		Réalisations 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2022
IMPOSITION DE DROITS				
Licences et permis	224	108 250	108 250	117 953
Droits de mutation immobilière	225	1 879 744	1 879 744	3 538 619
Droits sur les carrières et sablières	226			257 000
Autres	227			
	228	1 987 994	1 987 994	3 913 572
AMENDES ET PÉNALITÉS				
	229	754 468	754 468	836 041
REVENUS DE PLACEMENTS DE PORTEFEUILLE				
	230		39 798	4 168
AUTRES REVENUS D'INTÉRÊTS				
	231	1 794 428	1 859 344	1 027 395
AUTRES REVENUS				
Gain (perte) sur cession d'immobilisations corporelles	232	25 500	16 987	76 562
Gain (perte) sur cession d'actifs incorporels achetés	233			
Produit de cession de propriétés destinées à la revente	234	421 600	421 600	370 337
Gain (perte) sur remboursement de prêts et sur cession de placements	235			
Contributions des promoteurs	236	5 114 180	5 114 180	2 250 631
Contributions des automobilistes pour le transport en commun — Taxe sur l'essence	237			
Contributions des organismes municipaux	238			
Autres contributions	239		55	429
Redevances réglementaires	240			
Autres	241	119 716	263 992	163 199
	242	5 680 996	5 816 814	2 861 158
EFFET NET DES OPÉRATIONS DE RESTRUCTURATION				
	243			

ANALYSE DES CHARGES CONSOLIDÉES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Non audité

		Administration municipale			Données consolidées	
		Réalizations 2023			Réalizations	Réalizations
		Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement	Total	2023	2022
ADMINISTRATION GÉNÉRALE						
Conseil	1	622 746		622 746	622 746	609 961
Greffe et application de la loi	2	1 259 292		1 259 292	1 259 292	1 290 677
Gestion financière et administrative	3	1 454 647		1 454 647	1 454 647	1 302 929
Évaluation	4	726 584	5 549	732 133	732 133	847 476
Gestion du personnel	5	619 059		619 059	619 059	574 616
Autres						
▪ Autres	6.1	2 486 279	504 191	2 990 470	2 990 470	2 615 597
	7	7 168 607	509 740	7 678 347	7 678 347	7 241 256
SÉCURITÉ PUBLIQUE						
Police	8	4 662 839		4 662 839	4 662 839	4 440 766
Sécurité incendie	9	1 543 774	339 728	1 883 502	1 883 502	1 800 874
Sécurité civile	10	7 558		7 558	7 558	13 569
Autres	11	552 623	218	552 841	552 841	566 721
	12	6 766 794	339 946	7 106 740	7 106 740	6 821 930
TRANSPORT						
Réseau routier						
Voirie municipale	13	1 690 261	3 962 233	5 652 494	5 652 494	5 573 685
Enlèvement de la neige	14	3 264 383		3 264 383	3 264 383	3 057 388
Éclairage des rues	15	326 101		326 101	326 101	200 837
Circulation et stationnement	16	383 007		383 007	383 007	359 939
Transport collectif						
Transport en commun	17	581 170		581 170	1 246 798	1 059 854
Transport aérien	18	370 225		370 225	370 225	331 559
Transport par eau	19					
Autres	20	1 980 344		1 980 344	1 980 344	1 797 919
	21	8 595 491	3 962 233	12 557 724	13 223 352	12 381 181

ANALYSE DES CHARGES CONSOLIDÉES (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Non audité

	Administration municipale			Données consolidées		
	Réalizations 2023			Réalizations	Réalizations	
	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement	Total	2023	2022	
HYGIÈNE DU MILIEU						
Eau et égout						
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	22	1 552 341	1 200 191	2 752 532	2 752 532	2 499 388
Réseau de distribution de l'eau potable	23	1 025 072	792 533	1 817 605	1 817 605	1 703 619
Traitement des eaux usées	24	1 083 141	837 429	1 920 570	1 920 570	1 735 769
Réseaux d'égout	25	584 235	451 701	1 035 936	1 035 936	1 108 316
Matières résiduelles						
Déchets domestiques et assimilés						
Collecte et transport	26	1 024 732		1 024 732	1 024 732	947 970
Élimination	27	3 268 319		3 268 319	5 377 399	3 972 651
Matières recyclables						
Collecte sélective						
Collecte et transport	28					
Tri et conditionnement	29					
Matières organiques						
Collecte et transport	30					
Traitement	31					
Matériaux secs						
Autres	33					
Plan de gestion	34					
Autres	35					
Cours d'eau						
Protection de l'environnement	37					
Autres	38	2 292 876	1 772 735	4 065 611	4 065 611	3 822 132
	39	10 830 716	5 054 589	15 885 305	17 994 385	15 789 845
SANTÉ ET BIEN-ÊTRE						
Logement social	40	114 831		114 831	114 831	123 019
Sécurité du revenu	41					
Autres	42					
	43	114 831		114 831	114 831	123 019

ANALYSE DES CHARGES CONSOLIDÉES (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Non audité

	Administration municipale			Données consolidées		
	Réalizations 2023			Réalizations	Réalizations	
	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement	Total	2023	2022	
AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT						
Aménagement, urbanisme et zonage	44	928 802	93 450	1 022 252	1 022 252	987 917
Rénovation urbaine						
Biens patrimoniaux	45					
Autres biens	46	30 000		30 000	30 000	60 629
Promotion et développement économique						
Industries et commerces	47	246 602		246 602	246 602	36 479
Tourisme	48					
Autres	49					
Autres	50	1 015 745		1 015 745	1 015 745	958 429
	51	2 221 149	93 450	2 314 599	2 314 599	2 043 454
LOISIRS ET CULTURE						
Activités récréatives						
Centres communautaires	52	529 125		529 125	529 125	553 800
Patinoires intérieures et extérieures	53	2 197 145	777 473	2 974 618	2 974 618	2 591 366
Piscines, plages et ports de plaisance	54	638 805		638 805	638 805	221 401
Parcs et terrains de jeux	55	3 311 084	1 171 647	4 482 731	4 482 731	4 507 710
Parcs régionaux	56					
Expositions et foires	57	227 679		227 679	227 679	212 796
Autres	58	3 673 615		3 673 615	3 673 615	4 986 357
	59	10 577 453	1 949 120	12 526 573	12 526 573	13 073 430
Activités culturelles						
Centres communautaires	60	387 877		387 877	387 877	282 621
Bibliothèques	61	1 444 372	144 813	1 589 185	1 589 185	1 583 945
Patrimoine						
Musées et centres d'exposition	62					
Autres ressources du patrimoine	63					
Autres	64	1 516 108		1 516 108	1 516 108	1 169 412
	65	3 348 357	144 813	3 493 170	3 493 170	3 035 978
	66	13 925 810	2 093 933	16 019 743	16 019 743	16 109 408

ANALYSE DES CHARGES CONSOLIDÉES (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Non audité

		Administration municipale			Données consolidées	
		Réalizations 2023			Réalizations	Réalizations
		Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement	Total	2023	2022
RÉSEAU D'ÉLECTRICITÉ	67					
FRAIS DE FINANCEMENT						
Dette à long terme						
Intérêts	68	1 736 099		1 736 099	1 848 301	1 668 383
Autres frais	69	182 513		182 513	195 651	188 438
Autres frais de financement						
Avantages sociaux futurs	70	134 300		134 300	134 300	(4 900)
Autres	71	33 510		33 510	33 510	36 267
	72	2 086 422		2 086 422	2 211 762	1 888 188
EFFET NET DES OPÉRATIONS DE RESTRUCTURATION	73					
AMORTISSEMENT DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET DES ACTIFS INCORPORELS ACHETÉS	74	12 053 891 (12 053 891)			

Autres renseignements financiers non audités

Exercice terminé le 31 décembre 2023

Table des matières

Autres renseignements financiers consolidés non audités

Acquisition d'immobilisations corporelles consolidées par catégories	2
Acquisition d'infrastructures pour nouveau développement et autres acquisitions d'immobilisations corporelles consolidées	3
Analyse de la dette à long terme consolidée	4
Endettement total net à long terme consolidé	5
Analyse de la charge de quotes-parts consolidée	6

Autres renseignements financiers non consolidés non audités

Acquisition d'immobilisations corporelles non consolidées par objets	8
Analyse de la rémunération non consolidée	9
Analyse des revenus de transfert non consolidés par sources	10
Frais de financement non consolidés par activités	11
Rémunération des élus	12

Autres renseignements

Questionnaire	13
---------------	----

Autres renseignements financiers consolidés non audités

ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES CONSOLIDÉES PAR CATÉGORIES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

<i>Non audité</i>		Administration municipale	Données consolidées	
		Réalisations 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2022
Infrastructures				
Conduites d'eau potable	1	2 375 433	2 375 433	2 001 877
Usines de traitement de l'eau potable	2			3 802
Usines et bassins d'épuration	3	6 189 936	6 189 936	331 656
Conduites d'égout	4	3 380 142	3 380 142	3 213 215
Sites d'enfouissement et incinérateurs	5			
Chemins, rues, routes et trottoirs	6	5 999 590	5 999 590	5 655 199
Ponts, tunnels et viaducs	7			
Systèmes d'éclairage des rues	8	116 409	116 409	54 033
Aires de stationnement	9			135 601
Parcs et terrains de jeux	10	141 466	141 466	
Autres infrastructures	11	(1 816 081)	(112 983)	1 646 783
Réseau d'électricité	12			
Bâtiments				
Édifices administratifs	13			105 264
Édifices communautaires et récréatifs	14	63 479	63 479	395 702
Améliorations locatives	15			
Véhicules				
Véhicules de transport en commun	16			
Autres	17	308 030	308 030	820 145
Ameublement et équipement de bureau	18	415 650	415 650	486 032
Machinerie, outillage et équipement divers	19	681 130	797 524	566 739
Terrains	20	87 248	87 248	39 895
Autres	21			
	22	17 942 432	19 761 924	15 455 943

**ACQUISITION D'INFRASTRUCTURES POUR NOUVEAU DÉVELOPPEMENT
ET AUTRES ACQUISITIONS D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES CONSOLIDÉES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

<i>Non audité</i>		Administration municipale	Données consolidées		
		Réalisations 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2022	
Infrastructures autres que pour nouveau développement					
	Conduites d'eau potable	1	593 858	593 858	500 469
	Usines de traitement de l'eau potable	2			3 802
	Usines et bassins d'épuration	3	6 189 936	6 189 936	331 656
	Conduites d'égout	4	845 035	845 035	803 304
	Autres infrastructures	5	(58 307)	1 644 793	3 250 217
Infrastructures pour nouveau développement (ouverture de nouvelles rues)					
	Conduites d'eau potable	6	1 781 575	1 781 575	1 501 408
	Usines de traitement de l'eau potable	7			
	Usines et bassins d'épuration	8			
	Conduites d'égout	9	2 535 107	2 535 107	2 409 911
	Autres infrastructures	10	4 499 691	4 499 689	4 241 399
	Autres immobilisations corporelles	11	1 555 537	1 671 931	2 413 777
		12	17 942 432	19 761 924	15 455 943

ANALYSE DE LA DETTE À LONG TERME CONSOLIDÉE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Non audité

		Solde au 1 ^{er} janvier	Augmentation	Diminution	Solde au 31 décembre
La dette à long terme, incluant la dette en cours de refinancement, est assumée de la façon suivante :					
Par l'organisme municipal					
Emprunts refinancés par anticipation	1				
Excédent accumulé affecté au remboursement de la dette à long terme					
Excédent de fonctionnement affecté	2				
Réserves financières et fonds réservés	3	1 240 444	439 440	728 798	951 086
Fonds d'amortissement	4				
Montant à la charge					
D'une partie des contribuables ou des municipalités membres	5	17 574 527	8 484 000	2 058 418	24 000 109
De l'ensemble des contribuables ou des municipalités membres	6	37 233 240	1 827 560	3 075 140	35 985 660
De la municipalité (Société de transport en commun)	7				
	8	56 048 211	10 751 000	5 862 356	60 936 855
Par les tiers (montants affectés au remboursement de la dette à long terme)					
Débiteurs					
Gouvernement du Québec et ses entreprises	9	19 876 620	918 000	1 189 209	19 605 411
Gouvernement du Canada et ses entreprises	10				
Organismes municipaux	11				
Autres tiers	12				
	13	19 876 620	918 000	1 189 209	19 605 411
Débiteurs encaissés non encore appliqués au remboursement de la dette	14				
	15	19 876 620	918 000	1 189 209	19 605 411
Prêts, placements de portefeuille à titre d'investissement et autres actifs	16				
Autres	17				
	18	19 876 620	918 000	1 189 209	19 605 411
	19	75 924 831	11 669 000	7 051 565	80 542 266
Dette en cours de refinancement	20	()		()	
Reclassement / Redressement	21				
Dette à long terme	22	75 924 831	11 669 000	7 051 565	80 542 266

Note

ENDETTEMENT TOTAL NET À LONG TERME CONSOLIDÉ
AU 31 DÉCEMBRE 2023

Non audité

Administration municipale		
Dette à long terme	1	76 921 890
Ajouter		
Activités d'investissement à financer	2	611 365
Activités de fonctionnement à financer	3	
Dette en cours de refinancement	4	
Autres		
▪	5.1	
Déduire		
Sommes affectées au remboursement de la dette à long terme		
Excédent accumulé		
Fonds d'amortissement	6	
Autres sommes comprises dans l'excédent accumulé	7	937 425
Débiteurs	8	19 905 411
Autres montants	9	
Montant non utilisé d'emprunts à long terme contractés	10	1 072 507
Autres		
▪	11.1	
Endettement net à long terme de l'administration municipale	12	55 617 912
Quote-part dans l'endettement total net à long terme des organismes contrôlés et des partenariats		
Endettement net à long terme	13	3 620 376
Endettement net à long terme	14	59 238 288
Quote-part dans l'endettement total net à long terme d'autres organismes		
Municipalité régionale de comté	15	
Communauté métropolitaine	16	
Autres organismes	17	
Endettement total net à long terme	18	59 238 288
Quote-part dans l'endettement total net à long terme de l'agglomération (lorsque fonctionnant par quotes-parts)	19	
Moins : Sommes affectées au remboursement de la dette à long terme de l'agglomération	20	
	21	
Endettement total net à long terme (compte tenu de la quote-part dans l'agglomération s'il y a lieu)	22	59 238 288
Endettement total net à long terme lié au réseau d'électricité (inclus ci-dessus)	23	
Endettement total net à long terme lié aux parcs éoliens et aux centrales hydroélectriques (inclus à la ligne 22 ci-dessus, et à la ligne 18, s'il y a lieu, pour les compétences d'agglomération et le portrait global)	24	

ANALYSE DE LA CHARGE DE QUOTES-PARTS CONSOLIDÉE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

<i>Non audité</i>		Administration municipale	Données consolidées		
		Réalisations 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2022	
Administration générale					
	Greffe et application de la loi	1	46 126	46 126	54 365
	Évaluation	2	319 120	319 120	296 704
	Autres	3	61 092	61 092	97 245
Sécurité publique					
	Police	4			
	Sécurité incendie	5			
	Sécurité civile	6			
	Autres	7			
Transport					
	Réseau routier	8			
	Transport collectif	9	10 312	10 312	3 240
	Autres	10			
Hygiène du milieu					
	Eau et égout	11			
	Matières résiduelles	12	3 268 319		
	Cours d'eau	13			
	Protection de l'environnement	14			
	Autres	15			
Santé et bien-être					
	Logement social	16	114 831	114 831	123 019
	Autres	17			
Aménagement, urbanisme et développement					
	Aménagement, urbanisme et zonage	18	87 077	87 077	67 398
	Rénovation urbaine	19			792
	Promotion et développement économique	20	159 523	159 523	137 785
	Autres	21			
Loisirs et culture					
	Activités récréatives	22	7 483	7 483	9 073
	Activités culturelles	23	53 832	53 832	53 465
Réseau d'électricité					
		24			
		25	4 127 715	859 396	843 086

Autres renseignements financiers non consolidés non audités

ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES NON CONSOLIDÉES PAR OBJETS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Non audité

		2023	2022
Rémunération	1		
Charges sociales	2		
Biens et services	3	17 942 432	15 406 677
Frais de financement	4		
Autres	5		
	6	17 942 432	15 406 677

ANALYSE DE LA RÉMUNÉRATION NON CONSOLIDÉE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Non audité

		Effectifs personnes/ année ²	Semaine normale (heures)	Nombre d'heures rémunérées au cours de l'exercice	Rémunération	Charges sociales	Total ¹
Administration municipale							
Cadres et contremaîtres	1	47,00	35,00	85 862,00	*****	*****	*****
Professionnels	2	1,00	5,00	260,00	*****	*****	*****
Cols blancs	3	57,00	35,00	102 460,00	*****	*****	*****
Cols bleus	4	76,00	40,00	147 389,00	*****	*****	*****
Policiers	5						
Pompiers	6	57,00	8,00	16 474,00	*****	*****	*****
Conducteurs et opérateurs (transport en commun)	7						
	8	238,00		352 445,00	*****	*****	*****
Élus	9	9,00			369 046	61 673	430 719
	10	247,00			*****	*****	*****

1. Inclut la rémunération et les charges sociales aux fins de fonctionnement et d'immobilisations.

2. En vertu de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (chapitre A-2.1), le salaire d'un employé, à l'exception de celui d'un cadre, est un renseignement confidentiel. Afin de respecter la loi, lorsqu'une catégorie d'emploi compte un effectif ou moins, ces renseignements ne doivent pas apparaître sur le document déposé au conseil. Dans un tel cas, certaines informations sont remplacées par des astérisques à l'impression du document.

ANALYSE DES REVENUS DE TRANSFERT NON CONSOLIDÉS PAR SOURCES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

		Gouvernement du Québec		Gouvernement du Canada	ARTM/MRC/ Municipalités/ Communautés métropolitaines	Total
		Fonctionnement	Investissement			
Transport en commun	1					
Eau et égout						
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	2					
Réseau de distribution de l'eau potable	3	84 525	407 756	138 605		630 886
Traitement des eaux usées	4		238 686	719 891		958 577
Réseaux d'égout	5	176 559	409 914	152 006		738 479
Autres	6	1 357 464	1 079 027	152 006		2 588 497
	7	1 618 548	2 135 383	1 162 508		4 916 439

FRAIS DE FINANCEMENT NON CONSOLIDÉS PAR ACTIVITÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Non audité

		2023	2022
Administration générale			
Greffes et application de la loi	1		
Évaluation	2	49 545	28 062
Autres	3	61 583	35 636
	4	111 128	63 698
Sécurité publique			
Police	5		
Sécurité incendie	6	165 999	168 623
Sécurité civile	7		
Autres	8		
	9	165 999	168 623
Transport			
Réseau routier			
Voirie municipale	10	619 893	472 627
Enlèvement de la neige	11		
Autres	12		
Transport collectif	13		
Autres	14		
	15	619 893	472 627
Hygiène du milieu			
Eau et égout			
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	16	252 675	212 110
Réseau de distribution de l'eau potable	17	166 851	144 577
Traitement des eaux usées	18	176 303	147 306
Réseaux d'égout	19	95 096	94 057
Matières résiduelles			
Déchets domestiques et assimilés	20		
Matières recyclables	21		
Autres	22		
Cours d'eau	23		
Protection de l'environnement	24		
Autres	25	373 212	324 365
	26	1 064 137	922 415
Santé et bien-être			
Logement social	27		
Sécurité du revenu	28		
Autres	29		
	30		
Aménagement, urbanisme et développement			
Aménagement, urbanisme et zonage	31		
Rénovation urbaine	32		
Promotion et développement économique	33		
Autres	34		
	35		
Loisirs et culture			
Activités récréatives	36	116 980	121 235
Activités culturelles			
Bibliothèques	37	8 285	9 252
Autres	38		
	39	125 265	130 487
Réseau d'électricité			
	40		
	41	2 086 422	1 757 850

RÉMUNÉRATION DES ÉLUS¹
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

<i>Non audité</i>	Fonction	Reçu de l'organisme municipal		Reçu d'organismes mandataires ou supramunicipaux	
		Rémunération (excluant charges sociales)	Allocation de dépenses	Rémunération (excluant charges sociales)	Allocation de dépenses
Claude Morin	1.1 Maire	98 515	18 207	3 199	
Jean Perron	1.2 Conseiller	20 586	10 293		
Tom Redmond	1.3 Conseiller	20 586	10 293		
Jean-Pierre Fortier	1.4 Conseiller	20 586	10 293		
Olivier Duval	1.5 Conseiller	20 586	10 293		
Renaud Fortier	1.6 Conseiller	20 586	10 293		
Serge Thomassin	1.7 Conseiller	20 586	10 293		
Manon Bougie	1.8 Conseiller	20 586	10 293		
Esther Fortin	1.9 Conseiller	20 586	10 293		

Note

1. Comprend la rémunération et les allocations de dépenses que chaque membre du conseil reçoit de la municipalité, d'un organisme mandataire de celle-ci ou d'un organisme supramunicipal (ex.: MRC, régie, organisme public de transport).

QUESTIONNAIRE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Non audité

OUI **NON**

1. Capital autorisé du fonds de roulement pour l'administration municipale au 31 décembre 1 _____ \$

Les questions 2 à 4 s'appliquent aux MRC et aux municipalités seulement

2. La MRC ou la municipalité a-t-elle perçu des droits en vertu de l'article 78.2 de la Loi sur les compétences municipales auprès des exploitants de carrières et de sablières? 2

Si oui, indiquer le montant total perçu en 2023 3 _____ 291 517 \$

3. La MRC ou la municipalité a-t-elle créé un fonds régional ou local réservé à la réfection et à l'entretien de certaines voies publiques en vertu de l'article 110.1 de la LCM pour recevoir les droits perçus en vertu de l'article 78.1 de la LCM auprès des exploitants de carrières et sablières? 4

4. Information spécifique au *Programme d'aide d'urgence aux petites et moyennes entreprises* déjà comprise dans l'information présentée à la page S20 FLI aux lignes suivantes :

Ligne 1 : Revenus sur les placements de portefeuille 5 _____ \$

Ligne 2 : Revenus sur les prêts aux entreprises et les placements de portefeuille d'investissement 6 _____ \$

Ligne 3 : Autres revenus 7 _____ \$

Ligne 5 : Créances douteuses - Radiation de prêts et de placements de portefeuille 8 _____ \$

Ligne 6 : Créances douteuses - Variation de la provision pour moins-value 9 _____ \$

Ligne 7 : Autres créances douteuses 10 _____ \$

Ligne 9 : Autres charges 11 _____ \$

Ligne 12 : Trésorerie et équivalents de trésorerie 12 _____ \$

Ligne 13 : Placements de portefeuille 13 _____ \$

Ligne 14 : Débiteurs 14 _____ \$

Ligne 15 : Prêts aux entreprises et placements de portefeuille à titre d'investissement 15 _____ \$

Ligne 16 : Provision pour moins-value 16 _____ \$

Ligne 19 : Créditeurs et charges à payer 17 _____ \$

Ligne 20 : Revenus reportés 18 _____ \$

Ligne 21 : Dette à long terme 19 _____ \$

Ligne 24 : Libres 20 _____ \$

Ligne 25 : Supportant les engagements de prêts 21 _____ \$

Ligne 26 : Supportant les garanties de prêts 22 _____ \$

Montant des pardons de prêts constatés
Solde cumulatif au début de l'exercice 23 _____ \$

Constatés au cours de l'exercice 24 _____ \$

Solde cumulatif à la fin de l'exercice 25 _____ \$

Les questions 5 à 12 s'appliquent aux municipalités seulement

QUESTIONNAIRE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

5. La municipalité a-t-elle adopté un règlement concernant les dispositions suivantes :

- a) le pouvoir d'imposer une contribution pour des fins de parcs et de terrains de jeux et la préservation d'espaces naturels en vertu du 3e paragraphe du 2e alinéa de l'article 117.1 LAU.

26

Si oui, indiquer le montant total perçu en 2023

27 23 617 \$

- b) le pouvoir d'imposer des droits de mutation plus élevés à la partie de la valeur des transactions qui excède 500 000 \$ en vertu de l'article 2 de la Loi concernant les droits sur les mutations immobilières.

28

Si oui, indiquer le montant total des droits plus élevés perçu en 2023

29 956 085 \$

- c) le pouvoir d'imposer sur son territoire toute taxe municipale en vertu des articles 500.1 à 500.5 LCV (1000.1 à 1000.5 CM).

30

Si oui, indiquer le montant total perçu en 2023

31 _____ \$

- d) le pouvoir d'imposer toute redevance pour contribuer au financement d'un régime de réglementation en vertu des articles 500.6 à 500.11 LCV (1000.6 à 1000.11 CM).

32

Si oui, indiquer le montant total perçu en 2023

33 _____ \$

6. La municipalité a-t-elle compétence en matière d'évaluation foncière (article 5 LFM)?

34

Si oui, a-t-elle délégué l'exercice de sa compétence en matière d'évaluation à une MRC, à une autre municipalité ou à une communauté métropolitaine (article 195 LFM)?

35

Si oui, indiquer le nom des organismes parties à l'entente conclue à cet effet ainsi que la durée de l'entente :

MRC Beauce-Sartigan

7. La municipalité a-t-elle perçu des contributions monétaires en vertu :

- a) du paragraphe 1° du premier alinéa de l'article 145.21 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme auprès des requérants d'un permis de construction ou de lotissement ou d'un certificat d'autorisation ou d'occupation?

36

Si oui, indiquer le montant total perçu en 2023

37 _____ \$

- b) du paragraphe 2° du premier alinéa de l'article 145.21 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme auprès des requérants d'un permis de construction ou de lotissement ou d'un certificat d'autorisation ou d'occupation?

38

Si oui, indiquer le montant total perçu en 2023

39 _____ \$

8. La municipalité a-t-elle attribué des crédits de taxes ou d'autres formes d'aide financière en vertu des articles 92.1 à 92.7 de la Loi sur les compétences municipales (chapitre C-47.1)?

40

Si oui, indiquer les montants attribués pour l'exercice :

- a) crédits de taxes

41 240 085 \$

- b) autres formes d'aide

42 _____ \$

QUESTIONNAIRE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

9. Richesse foncière aux fins de la péréquation de 2023

Valeur qui résulte de la capitalisation des revenus provenant de l'article 222 LFM selon le taux global de taxation réel non uniformisé de 2023

43 \$10. Montant de l'aide financière reçue ou à recevoir en 2023 dans le cadre du *Volet entretien du réseau local* (ERL) du Programme d'aide à la voirie locale de la part du MTMD

44 _____ \$

Total des frais encourus admissibles au volet ERL :

a) Dépenses de fonctionnement (excluant l'amortissement)

- Dépenses relatives à l'entretien d'hiver 45 _____ \$
- Dépenses relatives à l'entretien d'été
 - Systèmes de sécurité 46 _____ \$
 - Chaussées pavées - entretien préventif 47 _____ \$
 - Chaussées pavées - entretien palliatif 48 _____ \$
 - Chaussées en gravier - entretien préventif 49 _____ \$
 - Chaussées en gravier - entretien palliatif 50 _____ \$
 - Systèmes de drainage 51 _____ \$
 - Abords de routes 52 _____ \$
 - Total des dépenses relatives à l'entretien d'été 53 _____ \$

b) Dépenses d'investissement

- Dépenses relatives à l'entretien d'hiver 54 _____ \$
- Dépenses relatives à l'entretien d'été 55 _____ \$

c) Total des frais encourus admissibles 56 _____ \$

d) Description des dépenses d'investissement

- Relatives à l'entretien d'hiver :
- Relatives à l'entretien d'été :

e) Si le total des frais encourus à la ligne 56 n'atteint pas 90 % du montant de l'aide financière versée en 2023 (ligne 44), veuillez fournir les justifications :

f) Si le total des dépenses relatives à l'entretien d'été, fonctionnement et investissement (lignes 53 et 55), n'est pas au moins égal au 2/3 de l'aide versée en 2023 (ligne 44), veuillez en fournir les explications :

Numéro et date de la résolution par laquelle le conseil municipal atteste de la véracité des frais encourus et du fait qu'ils l'ont été sur des **routes locales de niveaux 1 et 2** :

a) Numéro de la résolution 57 _____

b) Date d'adoption de la résolution 58 _____

QUESTIONNAIRE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

11. La municipalité a-t-elle adopté un plan de sécurité civile dans lequel sont consignées des mesures de préparation aux sinistres établies conformément aux dispositions du *Règlement sur les procédures d'alerte et de mobilisation et les moyens de secours minimaux pour protéger la sécurité des personnes et des biens en cas de sinistre?* 59
- Si oui, indiquer le numéro et la date de la résolution par laquelle le conseil municipal a adopté un plan de sécurité civile conforme aux dispositions de ce règlement :
- a) Numéro de la résolution 60 19-11629
- b) Date d'adoption de la résolution 61 2019-10-28
12. Règlement sur les informations devant être communiquées par une municipalité locale en application de l'article 8 de la *Loi visant à favoriser la protection des personnes par la mise en place d'un encadrement concernant les chiens* (RLRQ, chapitre P-38.002, r.2)
- Signalements de blessures infligées par un chien au cours de l'année*
- a) Nombre de signalements reçus d'un médecin vétérinaire 62 _____
- b) Nombre de signalements reçus d'un médecin 63 1
- Examens, déclarations de chiens potentiellement dangereux et ordonnances à l'égard des propriétaires ou gardiens de chiens*
- c) Nombre de chiens soumis à l'examen d'un médecin vétérinaire au cours de l'année 64 _____
- d) Nombre de chiens déclarés potentiellement dangereux au cours de l'année par la municipalité qui, après avoir considéré le rapport du médecin vétérinaire ayant examiné le chien et évalué son état et sa dangerosité, est d'avis qu'il constitue un risque pour la santé ou la sécurité publique 65 _____
- e) Nombre de chiens déclarés potentiellement dangereux par la municipalité au cours de l'année parce qu'il a mordu ou attaqué une personne ou un animal domestique et lui a infligé une blessure 66 1
- f) Nombre de chiens euthanasiés au cours de l'année parce qu'il a mordu ou attaqué une personne et a causé sa mort ou lui a infligé des blessures graves 67 _____
- g) Nombre de chiens euthanasiés au cours de l'année puisque, de l'avis de la municipalité, les circonstances le justifiaient 68 _____
- Normes relatives à l'encadrement et à la possession des chiens*
- h) Nombre total de chiens enregistrés auprès de la municipalité 69 2 333
- i) Nombre de chiens enregistrés auprès de la municipalité dont le poids est plus de 20 kg 70 666
- j) Nombre de chiens déclarés potentiellement dangereux enregistrés auprès de la municipalité 71 _____
- Règlement*
- k) La municipalité a-t-elle un règlement municipal comprenant des normes plus sévères que celles prévues par le Règlement d'application de la *Loi visant à favoriser la protection des personnes par la mise en place d'un encadrement concernant les chiens* (RLRQ, chapitre P-38.002, r.1)? 72

QUESTIONNAIRE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

La question 13 s'applique aux MRC et aux municipalités seulement

13. Information spécifique au *Programme d'aide d'urgence aux petites et moyennes entreprises - Feux de forêt* déjà comprise dans l'information présentée à la page S20 FLI aux lignes suivantes :

Ligne 1 : Revenus sur les placements de portefeuille	73	_____	\$
Ligne 2 : Revenus sur les prêts aux entreprises et les placements de portefeuille d'investissement	74	_____	\$
Ligne 3 : Autres revenus	75	_____	\$
Ligne 5 : Créances douteuses - Radiation de prêts et de placements de portefeuille	76	_____	\$
Ligne 6 : Créances douteuses - Variation de la provision pour moins-value	77	_____	\$
Ligne 7 : Autres créances douteuses	78	_____	\$
Ligne 9 : Autres charges	79	_____	\$
Ligne 12 : Trésorerie et équivalents de trésorerie	80	_____	\$
Ligne 13 : Placements de portefeuille	81	_____	\$
Ligne 14 : Débiteurs	82	_____	\$
Ligne 15 : Prêts aux entreprises et placements de portefeuille à titre d'investissement	83	_____	\$
Ligne 16 : Provision pour moins-value	84	_____	\$
Ligne 19 : Créditeurs et charges à payer	85	_____	\$
Ligne 20 : Revenus reportés	86	_____	\$
Ligne 21 : Dette à long terme	87	_____	\$
Ligne 24 : Libres	88	_____	\$
Ligne 25 : Supportant les engagements de prêts	89	_____	\$
Ligne 26 : Supportant les garanties de prêts	90	_____	\$

La question 14 s'applique aux MRC seulement

QUESTIONNAIRE ADMINISTRATIF
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Non audité**OUI** **NON**

1. Est-ce que le rapport financier est consolidé?

1

Un rapport financier consolidé comprend la consolidation ligne par ligne des organismes contrôlés et des partenariats. S'il n'y a pas de consolidation ligne par ligne mais uniquement la comptabilisation d'entreprises municipales ou de partenariats commerciaux selon la méthode modifiée de comptabilisation à la valeur de consolidation, cochez « Non ».

Si oui, présentez-vous le budget consolidé?

2

2. La présentation du budget étant facultative aux pages S27 et S28 du rapport financier, et aux pages S39 et S41 (si applicable) des autres renseignements financiers non audités, est-ce que l'organisme municipal souhaite y présenter le budget?

3

3. Bien que les normes sur les éléments incorporels achetés soient applicables aux organismes municipaux à compter de 2024 seulement, un organisme peut choisir de les appliquer de façon anticipée. Est-ce que l'organisme applique ces normes de façon anticipée?

4 **Les questions 4 à 6 s'appliquent aux MRC et aux municipalités exerçant certaines compétences de MRC seulement.**

4. La MRC ou la municipalité est-elle responsable d'un Fonds local d'investissement (FLI)?

5

5. La MRC ou la municipalité est-elle responsable d'un Fonds local de solidarité (FLS)?

6

6. La MRC ou la municipalité a-t-elle signé avec le MERN une entente de délégation de la gestion de certains droits fonciers et de la gestion de l'exploitation du sable et du gravier sur les terres du domaine de l'État?

7 **La question 7 s'applique aux municipalités de 100 000 et plus, aux sociétés de transport en commun, ainsi qu'aux régies intermunicipales concernées.**

7. Le vérificateur général émet-il un rapport d'audit sur le rapport financier?

8

Si oui, émet-il un rapport conjoint avec l'auditeur indépendant?

9 **Les questions 8 et 9 s'appliquent aux municipalités avec agglomération seulement.**

ATTESTATION DE TRANSMISSION ET DE CONSENTEMENT À LA DIFFUSION

- J'atteste que le présent rapport financier consolidé transmis au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation conformément à la procédure établie par celui-ci, a été déposé au conseil à la date indiquée ci-dessous.
- Je certifie que les informations, les rapports d'audit et l'attestation du trésorier ou du greffier-trésorier transmis de façon électronique au Ministère sont conformes à ceux déposés lors de la séance du conseil, le cas échéant, et que les copies originales signées de ces rapports et de l'attestation sont détenues par le présent organisme transmetteur.
- Je consens à la diffusion intégrale par le Ministère du rapport financier, des rapports d'audit et de tout autre document, tel que transmis, pour une durée illimitée et de la manière jugée appropriée par le Ministère. Je confirme également détenir les autorisations nécessaires, notamment celle(s) de l'auditeur (des auditeurs) obtenue(s) selon les modalités prévues dans la mission d'audit.

Date de dépôt au conseil : 2024-05-27

Nom du signataire : Isabelle Beaulieu

Fonction du signataire : Greffière et Directrice du Secrétariat g

Date de transmission au Ministère : 2024-05-28

Date et heure de la dernière modification : 2024-05-28 08:15

Sommaire de l'information financière consolidée

Exercice terminé le 31 décembre 2023

Ce sommaire de l'information financière est extrait automatiquement du rapport financier consolidé déposé au conseil et attesté par le trésorier, sans possibilité de modifications.

SOMMAIRE DES RÉSULTATS À DES FINS FISCALES CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

		Réalisations 2022	Budget 2023	Réalisations 2023		
		Administration municipale	Administration municipale	Administration municipale	Organismes contrôlés et partenariats	Total consolidé ¹
Revenus						
Fonctionnement	1	57 097 312	57 577 303	60 569 516	6 463 643	63 271 752
Investissement	2	5 751 355	27 729 028	8 207 700	(67 929)	8 139 771
	3	62 848 667	85 306 331	68 777 216	6 395 714	71 411 523
Charges	4	60 339 927	66 123 703	63 763 711	6 649 111	66 663 759
Excédent (déficit) de l'exercice	5	2 508 740	19 182 628	5 013 505	(253 397)	4 747 764
Moins : revenus d'investissement	6 (5 751 355)(27 729 028)(8 207 700)((67 929))(8 139 771)
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice avant conciliation à des fins fiscales	7	(3 242 615)	(8 546 400)	(3 194 195)	(185 468)	(3 392 007)
Éléments de conciliation à des fins fiscales						
Amortissement des immobilisations corporelles et des actifs incorporels achetés	8	12 167 624	12 167 624	12 053 891	1 080 556	13 134 447
Financement à long terme des activités de fonctionnement	9	124 000		190 000	(15 526)	174 474
Remboursement de la dette à long terme	10 (5 290 140)(5 825 556)(5 324 941)(519 340)(5 844 281)
Affectations						
Activités d'investissement	11 (306 138)(95 165)(1 830 049)(1 925 214)
Excédent (déficit) accumulé	12	3 461 038	2 204 332	2 164 508	1 920 535	4 085 043
Autres éléments de conciliation	13	289 176		271 180	14 168	285 348
	14	10 445 560	8 546 400	9 259 473	650 344	9 909 817
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales	15	7 202 945		6 065 278	464 876	6 517 810

1. Le total consolidé exclut les opérations entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés et partenariats.

Extrait du rapport financier, pages S12 et S13

SOMMAIRE DE LA SITUATION FINANCIÈRE CONSOLIDÉE
AU 31 DÉCEMBRE 2023

		2022	2023	2022
		Administration municipale	Administration municipale	Total consolidé
			Total consolidé	Total consolidé
Actifs financiers				
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1	10 300 593	28 269 501	29 741 154
Débiteurs	2	34 221 644	33 371 910	34 599 739
Placements de portefeuille	3	10 000 000		1 517 074
Autres	4			11 567 549
	5	54 522 237	61 641 411	65 857 967
Passifs				
Insuffisance de trésorerie et d'équivalents de trésorerie	6			
Dette à long terme	7	71 223 016	76 354 747	79 958 019
Passif au titre des avantages sociaux futurs	8	461 700	705 800	705 800
Autres	9	8 807 021	13 761 785	17 833 021
	10	80 491 737	90 822 332	98 496 840
Actifs financiers nets (dette nette)	11	(25 969 500)	(29 180 921)	(32 638 873)
Actifs non financiers				
Immobilisations corporelles	12	258 922 806	264 811 349	273 507 350
Autres	13	7 858 359	10 194 739	9 574 164
	14	266 781 165	275 006 088	283 081 514
Excédent (déficit) accumulé				
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	15	7 617 405	9 107 853	10 323 468
Excédent de fonctionnement affecté	16	9 855 720	8 699 697	8 814 406
Réserves financières et fonds réservés	17	10 332 082	11 965 051	11 965 051
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	18 (100 934)(153 651)(1 942 245)(
Financement des investissements en cours	19	(351 889)	461 142	461 142
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	20	213 459 281	215 745 075	220 820 819
Gains (pertes) de réévaluation cumulés	21			(351 889)
	22	240 811 665	245 825 167	250 442 641
				245 694 877

Extrait du rapport financier, pages S8, S15 et S23

**DÉTAIL DE L'EXCÉDENT DE FONCTIONNEMENT AFFECTÉ, DES RÉSERVES FINANCIÈRES
ET DES FONDS RÉSERVÉS CONSOLIDÉS
AU 31 DÉCEMBRE 2023**

		2023	2022
Excédent de fonctionnement affecté			
Administration municipale			
▪ Surplus St-Georges 1990	1.1	399 856	399 856
▪ Desservis égouts	1.2	1 907	1 907
▪ Fonds environnement	1.3	2 159 938	2 470 859
▪ Fonds aqueduc et égout	1.4	505 535	460 731
▪ Surplus St-Jean	1.5	20 857	20 857
▪ Immobilisations - Usine filtration	1.6	216 982	143 285
▪ Immobilisations à venir	1.7	5 394 622	5 871 725
▪ Budget subséquent	1.8		486 500
	2	8 699 697	9 855 720
Organismes contrôlés et partenariats ¹	3	114 709	189 437
	4	8 814 406	10 045 157
Réserves financières et fonds réservés			
Réserves financières - Administration municipale			
▪ Règlement 802-2021	5.1	10 878 626	9 017 141
Réserves financières - Organismes contrôlés et partenariats	6		
Fonds réservés			
Fonds de roulement			
Administration municipale	7		
Organismes contrôlés et partenariats	8		
Soldes disponibles des règlements d'emprunt fermés			
Administration municipale	9	937 425	1 240 441
Organismes contrôlés et partenariats	10		
Fonds local d'investissement	11		
Fonds local de solidarité	12		
Fonds réservé aux dépenses liées à la tenue d'une élection	13	149 000	74 500
Autres			
▪	14.1		
	15	11 965 051	10 332 082
	16	20 779 457	20 377 239

1. Les éliminations sont imputées aux organismes contrôlés et partenariats.

Extrait du rapport financier, page S23

SOMMAIRE DE L'ENDETTEMENT TOTAL NET À LONG TERME
AU 31 DÉCEMBRE 2023

		2023
Endettement net à long terme de l'administration municipale	1	55 617 912
Endettement total net à long terme (compte tenu de l'agglomération s'il y a lieu)	2	59 238 288

Extrait des Autres renseignements financiers non audités, page S25

SOMMAIRE DE L'ANALYSE DE LA DETTE À LONG TERME CONSOLIDÉE
AU 31 DÉCEMBRE 2023

		2023	2022
		Total consolidé	Total consolidé
Dette à long terme à la charge de l'organisme municipal			
Emprunts refinancés par anticipation	3		
Excédent accumulé affecté au remboursement de la dette	4	951 086	1 240 444
Montant à la charge de l'ensemble des contribuables	5	35 985 660	37 233 240
Montant à la charge d'une partie des contribuables	6	24 000 109	17 574 527
Dette à long terme à la charge des tiers			
Gouvernement du Québec et ses entreprises	7	19 605 411	19 876 620
Gouvernement du Canada et ses entreprises	8		
Autres	9		
Dette en cours de refinancement / Reclassement / Redressement	10		
	11	80 542 266	75 924 831

Extrait des Autres renseignements financiers non audités, page S37

SOMMAIRE DES REVENUS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

		Réalizations 2022	Budget 2023	Réalizations 2023	
		Administration municipale	Administration municipale	Administration municipale	Total consolidé
Fonctionnement					
Taxes	12	45 006 422	46 944 998	48 244 083	48 244 083
Compensations tenant lieu de taxes	13	2 608 346	2 904 745	2 779 426	2 779 426
Quotes-parts	14				69 293
Transferts	15	1 446 436	1 497 230	1 618 548	3 337 417
Services rendus	16	1 940 882	2 516 390	2 619 382	3 207 429
Imposition de droits, amendes et pénalités, revenus de placements de portefeuille	17	4 492 613	2 377 600	2 742 462	2 782 260
Autres	18	1 602 613	1 336 340	2 565 615	2 851 844
	19	57 097 312	57 577 303	60 569 516	63 271 752
Investissement					
Taxes	20				
Quotes-parts	21				
Transferts	22	3 269 553	14 126 015	3 297 891	3 315 457
Autres	23	2 481 802	13 603 013	4 909 809	4 824 314
	24	5 751 355	27 729 028	8 207 700	8 139 771
	25	62 848 667	85 306 331	68 777 216	71 411 523

Extrait du rapport financier, page S12

SOMMAIRE DES CHARGES CONSOLIDÉES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

		Administration municipale			Données consolidées	
		Réalizations 2023			Réalizations	Réalizations
		Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement	Total	2023	2022
Administration générale	1	7 168 607	509 740	7 678 347	7 678 347	7 241 256
Sécurité publique						
Police	2	4 662 839		4 662 839	4 662 839	4 440 766
Sécurité incendie	3	1 543 774	339 728	1 883 502	1 883 502	1 800 874
Autres	4	560 181	218	560 399	560 399	580 290
Transport						
Réseau routier	5	5 663 752	3 962 233	9 625 985	9 625 985	9 191 849
Transport collectif	6	951 395		951 395	1 617 023	1 391 413
Autres	7	1 980 344		1 980 344	1 980 344	1 797 919
Hygiène du milieu						
Eau et égout	8	4 244 789	3 281 854	7 526 643	7 526 643	7 047 092
Matières résiduelles	9	4 293 051		4 293 051	6 402 131	4 920 621
Autres	10	2 292 876	1 772 735	4 065 611	4 065 611	3 822 132
Santé et bien-être	11	114 831		114 831	114 831	123 019
Aménagement, urbanisme et développement						
Aménagement, urbanisme et zonage	12	928 802	93 450	1 022 252	1 022 252	987 917
Promotion et développement économique	13	246 602		246 602	246 602	36 479
Autres	14	1 045 745		1 045 745	1 045 745	1 019 058
Loisirs et culture	15	13 925 810	2 093 933	16 019 743	16 019 743	16 109 408
Réseau d'électricité	16					
Frais de financement	17	2 086 422		2 086 422	2 211 762	1 888 188
Effet net des opérations de restructuration	18					
	19	51 709 820	12 053 891	63 763 711	66 663 759	62 398 281
Amortissement des immobilisations corporelles et des actifs incorporels achetés	20	12 053 891 (12 053 891)			
	21	63 763 711		63 763 711	66 663 759	62 398 281

Extrait du rapport financier, page S28

SOMMAIRE DE L'EXCÉDENT (DÉFICIT) D'INVESTISSEMENT À DES FINS FISCALES CONSOLIDÉ
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

		Réalizations 2022		Réalizations 2023	
		Administration municipale	Administration municipale	Organismes contrôlés et partenariats	Total consolidé ¹
Revenus d'investissement	1	5 751 355	8 207 700	(67 929)	8 139 771
Éléments de conciliation à des fins fiscales					
Immobilisations corporelles et actifs incorporels achetés - Acquisition	2 (15 406 677)(17 942 432)(1 819 492)(19 761 924)
Autres investissements - Émission ou acquisition	3 () (1 916 723)() (1 916 723)
Financement à long terme des activités d'investissement	4	5 089 004	10 561 000		10 561 000
Affectations					
Activités de fonctionnement	5	306 138	95 165	1 830 049	1 925 214
Excédent accumulé	6	3 663 120	2 234 105	57 372	2 291 477
	7	(6 348 415)	(6 968 885)	67 929	(6 900 956)
Excédent (déficit) d'investissement de l'exercice à des fins fiscales	8	(597 060)	1 238 815		1 238 815

1. Le total consolidé exclut les opérations entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés et partenariats.

Extrait du rapport financier, page S14